

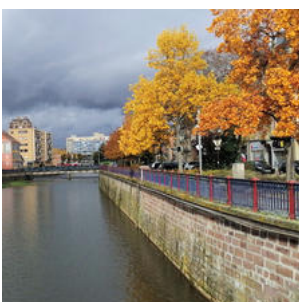
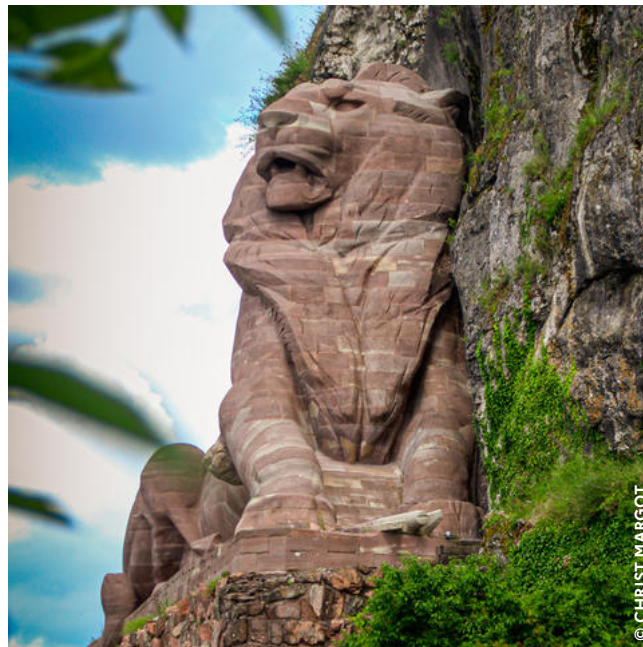


**PRÉFET  
DU TERRITOIRE  
DE BELFORT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 21

**LES SERVICES DE L'ÉTAT  
DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT**



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉFET 03

I. L'ÉTAT PROTÈGE LA POPULATION 04

II. L'ÉTAT RENFORCE LE VIVRE ENSEMBLE 20

III. L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL 30

IV. L'ÉTAT SOUTIEN ET DYNAMISE L'ÉCONOMIE 44

SUIVI DES RÉFORMES PRIORITAIRES 52

FRANCE RELANCE 54

LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT 56

TABLE DES MATIÈRES 58

# ÉDITORIAL



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire.  
L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire.

Deux années où le Territoire de Belfort a pourtant montré que **cette seule actualité n'avait pas fait l'exclusivité de son quotidien**. Si 2020 a été l'année du "malgré tout", d'une poursuite de l'activité réelle mais parfois poussive, 2021 a montré sa résilience collective, l'adaptabilité de chacun, et en premier lieu celle des services de l'État.

Ce rapport d'activité des services de l'État dans le Territoire de Belfort, n'a pas vocation à l'exhaustivité, ni à dresser un panorama complet de l'action de l'État. Il vise à mettre en lumière des temps forts de l'année écoulée pour que chaque Terrifortain puisse mesurer **la diversité et la richesse** de celle-ci. Sans omettre l'implication forte et massive des services de l'État et de l'ensemble des acteurs dans cette crise sanitaire, ce rapport vise surtout à s'en extraire, à montrer que 2021 n'a pas été une année de sidération et d'immobilisme, bien au contraire : déploiement du plan France Relance, lutte contre la radicalisation et le repli communautaire, combat contre les violences intra-familiales, harcèlement

des points de deal, poursuite de la reconquête de la ressource en eau, ouverture de maisons de santé pluridisciplinaires, soutien aux projets des communes... Dans tous les champs, sur l'ensemble de notre département et en ayant toujours à cœur d'associer l'ensemble des partenaires institutionnels, socio-économiques et la société civile, les services de l'État ont travaillé pour protéger les plus vulnérables, faire vivre la démocratie, soutenir les projets des collectivités territoriales, dynamiser l'économie et rapprocher les services publics des Terrifortains. C'est le travail d'agents de l'État engagés que ce rapport souligne.

Le 7 mars 2022 j'ai pris mes fonctions de Préfet du Territoire de Belfort, à la suite du Préfet Jean-Marie Girier, appelé dans la Vienne. Le département qui m'est confié est riche d'enjeux mais je sais pouvoir compter sur l'implication forte de femmes et d'hommes mobilisés pour conduire les grands chantiers qui feront l'actualité de 2022.

**Raphaël SODINI**  
**PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT**

# I. L'ÉTAT PROTÈGE LA POPULATION

## 1. EN LUTTANT CONTRE LA COVID-19

La crise sanitaire de la Covid-19 rythme le quotidien de la population mondiale depuis le début de l'année 2020. Sans mode d'emploi, sans délais et sans droit à l'erreur devant une crise d'une ampleur imprévisible et inédite à bien des égards, les services de l'administration territoriale de l'État se sont organisés pour protéger les Terrifortains.

**Une crise, 4 vagues, un pilotage État résilient et efficace**



**49**  
Visioconférences d'informations et de gestion de crise organisées par le préfet à destination des élus et des professionnels de santé.



**1 COD**  
ouverture le 13 mars 2020 du centre opérationnel départemental dédié la crise sanitaire. Un fonctionnement 7j/7 jusqu'en mai 2020. Une réactivation autant que de besoin.



**300 000**  
masques chirurgicaux pour adulte et près de 24 000 masques pour enfants distribués à des structures sociales, médico-sociales et des communes, au profit des plus fragiles.



**+ DE 75**  
arrêtés préfectoraux pris dans le cadre de la crise sanitaire (port du masque, couvre-feu...).

### 1 ADAPTATION

sans précédent au service de la continuité scolaire, via une mobilisation numérique rapide et un déploiement de modes de travail inédits par les équipes enseignantes.



**4 250**

appels et courriels traités par la préfecture.



**+ DE 2 500**

retours à domicile de patients hospitalisées pour cause Covid-19 dans le Territoire de Belfort.



**4 995**

contrôles police pour 673 verbalisations



**24**

encadrements de manifestations d'opposants au pass sanitaires



**2**

Fermetures administratives prises à l'encontre de débits de boissons



**17 000**

personnes contrôlées par la brigade des douanes de Delle, dont 1 300 qui ont fait l'objet d'un refus d'entrée pour motif sanitaire

## Contrôler et sanctionner les contrevenants

Depuis la mise en place du pass sanitaire, les règles ont été globalement bien respectées de la part des clients et des établissements recevant du public (ERP).

## Soutenir les collectivités territoriales

Les budgets des collectivités territoriales ont été fortement impactés par cette crise, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures d'urgence pour garantir la continuité de leur fonctionnement budgétaire et fiscal via des mécanismes inédits. Dans le Territoire de Belfort, ce soutien s'est traduit par :

- des versements au titre du mécanisme de garantie de recettes fiscales, qui assure que les recettes fiscales des communes, des EPCI à fiscalité propre et des syndicats de transports et loisir, ne seront pas inférieures en 2021 à celles perçues entre 2017 et 2019,
- 586 499 € de remboursements de masques fourni par les collectivités territoriales et destinés à la population ne bénéficiant pas déjà d'un masque fourni par leur employeur ou une structure publique,
- 38 588 € au titre du soutien aux communes de moins de 5 000 habitants éligibles aux fonds départementaux de péréquation des DMTO, qui disposent de la garantie que le montant du fonds réparti en 2021 par le conseil départemental ne sera pas inférieur à celui réparti en moyenne entre 2017 et 2019.



### Organiser les campagnes de vaccination

La gestion de la campagne de vaccination : un défi organisationnel relevé par les services de l'État.

- élaboration des plans de montée en charge de la vaccination en avril 2021, de continuité estivale en juin 2021, et de vaccination scolaire août 2021,
- pilotage de l'organisation de la campagne de vaccination, via des réunions bilatérales préfecture — agence régionale de santé, plus de 30 réunions rassemblant les principaux acteurs

de la vaccination, près de 20 réunions avec les élus et les acteurs du monde socio-économiques, et plus de 30 communiqués de presse pour informer les Territorains sur les modalités de vaccination.

- organisation des centres de vaccination : au-delà du défi logistique, la mise en place des centres de vaccination représente un coût important, pris en charge par l'État. Dans le Territoire de Belfort, hors prix des vaccins en eux-mêmes, le montant des dépenses est d'ores et déjà estimé à plus de 3,53M€ (installation des centres, paiements des praticiens...).

Par ailleurs avec l'appui du Conseil départemental, un centre de vaccination mobile a pu être mis en place pour proposer la vaccination au plus près des citoyens, et un dispositif « d'aller vers » a été déployé afin de faciliter la vaccination de certains publics (structures précarité, établissements scolaires, université, domicile pour les personnes non mobiles...).

- Bilan au 26/02/2022 : plus de 109 500 personnes vaccinées, soit 78,33 % de la population totale et 90,53 % des habitants âgés de 12 ans ou plus.

## UNE SEULE SOLUTION, LA VACCINATION



1

dispositif mobile de vaccination à domicile



1

centre mobile de vaccination en lien avec le conseil départemental



1

plateforme pour prendre rendez-vous : [bit.ly/Vaccination90](https://bit.ly/Vaccination90)



3

centres de vaccination

BELFORT

GIROMAGNY

GRANDVILLARS

### EN CHIFFRES

78,33 %

taux de vaccination (toutes classes d'âge)

109 551

personnes vaccinées (toutes classes d'âges)

106 449

injections de rappel réalisées (toutes classes d'âges)

# 2. EN ASSURANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En 2021, les forces de sécurité intérieure, les douanes, le SDIS, la préfecture, et l'ensemble des acteurs impliqués sur le territoire au service de la sécurité de tous, ont menés un travail important, dans un contexte inédit. Au-delà de leur action quotidienne, focus sur quelques actions majeures menées en 2021.

### Lutter contre les stupéfiants

*Harceler les points de deal, verbaliser les acheteurs, surveiller les frontières : un engagement total contre « la mère de toutes les batailles ».*

Dans le prolongement du plan national et de la création de l'Office anti-stupéfiants (OFAST), la création au niveau départemental, en décembre 2020, de la cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROS) permet de coordonner la remontée et le partage de l'information. Les informations remontées par les élus locaux ou les usagers via les signalements en ligne permettent ainsi de mieux localiser les faits et d'initier des actions judiciaires en lien avec le Parquet.

• **Verbaliser** : généralisée en septembre 2020 pour les détentions de petites quantités de stupéfiants, l'amende forfaitaire délictuelle intensifie la lutte menée afin de dissuader les clients et en procédant à des interpellations ou des verbalisations. En 2021, 157 amendes forfaitaires délictuelles ont été prononcées par les forces de police.

### EN CHIFFRES

**352 kg**

de cannabis saisis sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2021, lors d'interventions gendarmerie/douanes

**+ 161 %**

d'héroïne

**+ 76 %**

de cocaïne

**+ 49 %**

de cannabis

saisis par la police nationale en 2021

• **Harceler** : en parallèle, la politique forte et nouvelle de « harcèlement des points de deal » vise à insécuriser les trafiquants et à démanteler les points de vente, en particulier à l'Arsot et aux Résidences. En zone police, 25 opérations ont été menées, donnant lieu à 33 interpellations de trafiquants, à la saisie de 8 véhicules et à 133 interpellations pour usage.

• **Surveiller les frontières** : en zone frontalière avec la Suisse, la lutte contre les stupéfiants s'incarne notamment par un travail coopératif franco-suisse, via les « patrouilles mixtes » rassemblant des autorités policières et douanières françaises et suisses, permettant de mutualiser les forces, les moyens et les informations. Cette action coordonnée restreint les marges de manœuvre des trafics, mettant à mal la chaîne d'approvisionnement.

• **Informers** : en 2021, 7 actions portant sur la prévention à destination des jeunes, des récidivistes et d'adultes référents, ont été financées à hauteur de 11 000 €.

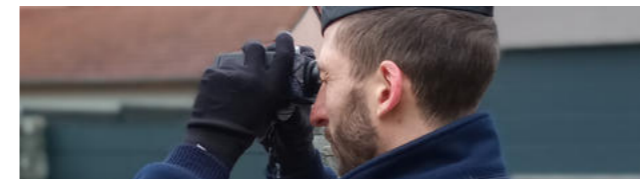


© SANDRA GIRARD

### Un exemple d'intervention

Le 15 novembre 2021 une opération de démantèlement de 2 points de deal dans le quartier des Résidences à conduit à l'interpellation de 9 individus ; 6 sont actuellement en détention provisoire dans l'attente de leur jugement.

Cette opération a fait suite à un plus d'un an et demi d'investigations ayant mis en lumière un système de vente organisé en hall d'immeuble et en livraison à domicile d'héroïne, de cocaïne et de cannabis. Les perquisitions menées ont également permis de saisir des armes à feu, des munitions et un gilet pare balles.



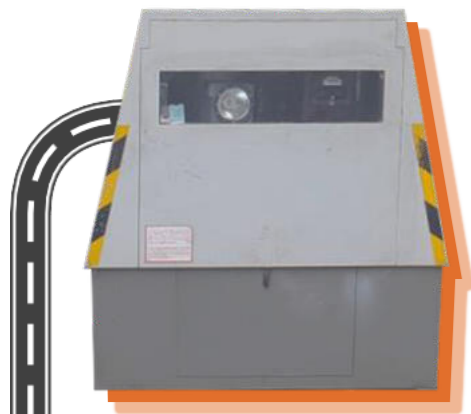
### En quelques chiffres :

- 34 accidents (- 10,52 % par rapport à 2020 et 15 % par rapport à 2019) ;
- 35 personnes blessées (- 20,45 % par rapport à 2020 et - 34 % par rapport à 2019) ;
- 4 décès (contre 6 en 2020 et 8 en 2019).
- 407 suspensions de permis prononcées, dont 203 liées aux stupéfiants.
- 22 actions de formations réalisées, notamment par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière.

### Renforcer la sécurité routière

Le nombre d'accidents corporels de la route enregistrés par les forces de l'ordre continue à diminuer depuis 2019. Cette diminution, résultat d'une politique publique engagée, est liée à une présence renforcée des forces de sécurité intérieure, à des actions de formations et de sensibilisations, et au déploiement d'outils innovants.

En 2021, les dispositifs de contrôle de vitesse automatisé ont été renforcés par le déploiement de **trois nouveaux** types d'équipement :



### Équipement de terrain de chantier (ETC)

Également appelés « radars autonomes sur itinéraire de contrôle », ce dispositif **stimule la vigilance** des usagers en déplaçant aléatoirement un radar autonome sur un parcours précis. Depuis le 14 octobre 2021, un ETC contrôle la D83 entre Denney et Lachapelle-sous-Rougemont.

### Équipement de terrain urbain (ETU)

Expérimenté à l'échelle de l'aire urbaine, en concertation avec les communes volontaires, il permet d'utiliser le mobilier urbain pour poser des cabines de radars. L'objectif est d'**agir sur le comportement** routier à l'aide de ces leurres. Une vingtaine d'ETU seront installés entre Meroux-Moval et Lachapelle-sous-Rougemont en 2022.



### Dispositif d'externalisation de la conduite des voitures-radar (DEXTER)

Actif depuis le 22 novembre 2022, DEXTER se compose de 2 véhicules munis de radars embarqués **se déplaçant** sur des **routes accidentogènes** durant de longues plages horaires, renforçant ainsi leur sécurisation et **libérant du temps aux forces de l'ordre** pour la réalisation d'autres missions plus qualifiées.

Les voitures DEXTER sont employées par des civils, l'EXTERNALISATION de cette tâche permet de libérer du temps aux forces de l'ordre.



### La lutte contre les rodéos motorisés

Les rodéos motorisés sont une source de danger et d'exaspérations récurrentes, tant en zone urbaine qu'en milieu rural, pour les habitants des communes impactées.

La **diminution du phénomène** confirme l'effet dissuasif des actions sur le long terme. Ces résultats positifs encouragent à intensifier les efforts de tous et maintenir la dynamique de mobilisation des forces de l'ordre en 2022.

## BILAN 2021 DE LUTTE CONTRE LES RODÉOS



37

opérations, mobilisant 450 effectifs



7

interpellations



10

véhicules saisis

### Amplifier la lutte contre la délinquance

Au titre du fonds interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), doté d'une enveloppe de 289 000 €, plusieurs projets concrets et contribuant efficacement à la lutte contre la délinquance ont été subventionnés :

- un **poste d'intervenant social** en commissariat et gendarmerie (ISCG), permettant ainsi de mieux accompagner les besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité policière et de faciliter l'accès des personnes aux services sociaux ;
- le déploiement d'une équipe de **5 médiateurs sociaux** dans le parc locatif de Territoire Habitat pour mener une action globale de médiation en direction d'un public à l'origine de troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique.

## I. L'ÉTAT PROTÈGE LA POPULATION

### La sécurité du quotidien

Généralisée en 2019, ce mode d'action vise à la résolution concrète des problèmes de sécurité de la population par l'élaboration de réponses sur mesure, il s'incarne dans différents outils :

- le **groupe de partenariat opérationnel (GPO)** → instance partenariale opérationnelle qui mobilise chaque acteur susceptible d'avoir un impact dans le domaine de la sécurité. En 2021, 10 GPO ont été organisées la circonscription de Belfort ;
- le **délégué cohésion police population (DCPP)** → chargé de développer un contact individuel avec la population, les commerçants, les associations... en étroite

**+ DE 5 000**

*Jeunes ont été rencontrés en 2021 par la police et la gendarmerie dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.*

*Cela a permis de les sensibiliser aux thèmes des addictions, du harcèlement, des dangers d'internet, des violences intra-familiales et de la prévention routière.*

collaboration avec l'Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie (ISCG). En 2021, près de 200 dossiers ont ainsi été pris en compte par ce biais ;

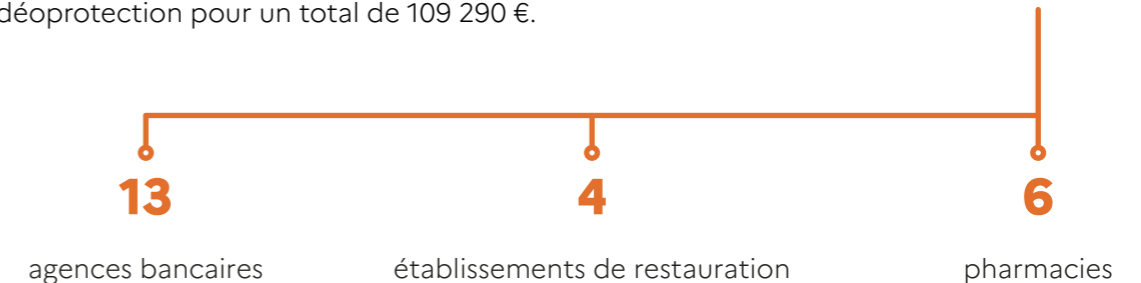
- la **participation citoyenne** → dispositif animé par le maire de la commune en collaboration avec les habitants volontaires, la police nationale et la gendarmerie nationale, il consiste à sensibiliser et à associer les habitants d'une commune à la protection des personnes et des biens. La commune d'Essert s'est engagée dans ce dispositif ;
- une **meilleure connaissance des missions** → via le compte Facebook de la DDSP90 qui diffuse des reportages sur ses équipes en action et la promotion du site internet « moncommissariat.fr ».

### Développer le continuum de sécurité

Au travers du continuum de sécurité est admis le principe que les forces de sécurité intérieures ne peuvent pas seules répondre à l'ensemble des problèmes de sécurité et que d'autres acteurs ont un rôle à jouer, notamment les collectivités territoriales, à travers :

- le renouvellement de conventions avec des polices municipales ;
- la rédaction d'un contrat de sécurité intérieure (CSI), à l'échelle de l'aire urbaine. Il a pour objectif de réunir les services de l'État, les collectivités territoriales et la Justice autour de projets structurants décliné en 6 axes, et sera signé début 2022.

Ce continuum passe aussi par le développement de la vidéoprotection ; en 2021 les **46 autorisations accordées** ont bénéficié à des agences bancaires, des pharmacies, des lieux de cultes... mais également à des communes qui, pour 8 d'entre elles, ont pu bénéficier d'une subvention pour l'installation de dispositifs de vidéoprotection pour un total de 109 290 €.



### EN CHIFFRES

**121 200 €**

consacrés aux actions de prévention de la délinquance (déploiement de 5 médiateurs, poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie...)

**115**

demandes au titre de la vidéoprotection déposées au cours de l'année 2021, qui **ont bénéficié** à



Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, en visite à Belfort dans le cadre du Beauvau de la sécurité

[WWW.MONCOMMISSARIAT.FR](http://WWW.MONCOMMISSARIAT.FR)



[WWW.MAGENDARMERIE.FR](http://WWW.MAGENDARMERIE.FR)



Les plateformes nationales pour effectuer un signalement, s'informer et accéder à des informations pratiques

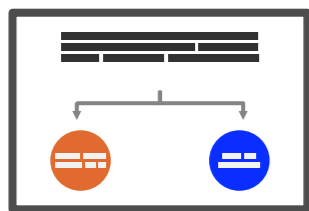
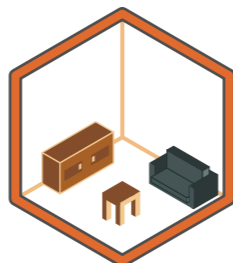
### 3. EN RENFORÇANT LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La lutte contre les violences conjugales et plus largement les violences intra-familiales est une priorité gouvernementale que l'ensemble des services de l'État dans le Territoire de Belfort met en œuvre de manière déterminée, particulièrement depuis le Grenelle de lutte contre les violences conjugales lancé le 3 septembre 2019 afin d'améliorer l'accueil, la prise en charge et la protection des victimes.

De nombreux dispositifs existent dans le département en termes de prévention des violences conjugales, de prises en charge des victimes et de lutte contre la récidive :

#### ■ LES SALLES DÉDIÉES

Ces salles (nommées « Mélanie ») sont calmes et aménagées avec du mobilier créant une ambiance « confortable », avec présence de jouets pour les enfants, visant l'objectif de mettre en confiance les victimes pendant les auditions.



#### ■ LE CENTRE "LES REMPARTS"

Le centre de prise en charge et suivi des auteurs de violences conjugales « les Remparts », porté par le FADS, compte 2 studios pouvant accueillir jusqu'à 4 auteurs ; ce dispositif permet un suivi psycho-social des auteurs en milieu ouvert adressés par la justice ou volontaires.



#### ■ LE B.A.R.

Le bracelet anti-rapprochement (BAR), dont 1 est actuellement en service.



#### ■ MISE À L'ABRI & HÉBERGEMENT DES VICTIMES



Même s'il n'existe pas de places spécialement « dédiées » aux victimes de violences conjugales, un travail est mené pour que ce public soit considéré comme prioritaire lors de ses appels au 115.



Parallèlement, l'association « Solidarité Femmes 90 » gère un centre d'hébergement et de réinsertion de 34 places.

Par ailleurs, est à noter la signature le 8 octobre 2021 d'une charte permettant la mise en place de places supplémentaires d'accueil d'urgence.

#### ■ LE TÉLÉPHONE GRAVE DANGER

Le téléphone grave danger (TGD), dont 5 sont activés à ce jour. Il permet, grâce à un bouton dédié, de lancer un appel d'alerte vers un téléassisteuse.



Les dossiers de violences intra-familiale (affaires flagrantes, signalements via la plateforme nationale des violences sexuelles et sexistes, main courante...) sont traités de manière prioritaire par des enquêteurs de l'unité judiciaire formés en la matière. Le travail est mené en lien avec le Parquet de Belfort pour une réponse pénale rapide.

Il est veillé particulièrement à :

- la **saisie des armes** – 3 dessaisissements d'armes réalisés dans le cadre de violences intrafamiliales en 2021 dans le Territoire de Belfort
- à la **transmission des informations** aux **partenaires sociaux** pour une assistance rapide à la victime.

EN CHIFFRES

**- 5,15 %**

baisse des violences intra-familiales sur les onze premiers mois de l'année 2021 (350 faits constatés en 2021).





### 4. EN AIDANT LES PLUS VULNÉRABLES

S'engager pour les plus vulnérables et leur permettre de s'insérer dans la société fait partie des missions fondamentales de l'État. Cette mission majeure a trouvé une résonance particulière dans le plan France Relance. Construire la France plus solidaire que nous voulons pour 2030 passe ainsi par des financements complémentaires accordés pour l'insertion par l'activité économique, pour l'hébergement d'urgence, mais également pour protéger les animaux.

#### Favoriser l'insertion par l'activité économique (IAE)

En quelques chiffres pour 2021 :

- 15 structures d'IAE sur le Territoire de Belfort (Chamois, CDES, FADS, Inservet, RQB-ACI, RQB-EI, PPE ;
- 893 personnes ont travaillé au sein de ces structures (+9,27 % par rapport à 2020), dont 349 bénéficiaires du RSA et 278 personnes sans emploi depuis plus de 2 ans ;
- 132 personnes ont réalisé une sortie positive (sortie de la structure notamment vers l'emploi ou une formation) ;
- 91,5 % du montant de l'aide au poste financé par l'État, soit une subvention à ce titre de plus de 3M€ ;
- 8 projets départementaux soutenus pour un montant de 148 000 € au titre du fonds de développement de l'inclusion, qui vise à soutenir les projets créateurs d'emplois inclusifs dans les structures de l'IAE.

Par ailleurs, dans le cadre de France Relance, 2021 a vu le démarrage d'un projet de sas

pré-insertion porté par un consortium de 6 SIAE situé sur le Grand Belfort, et soutenu à hauteur de 176 720 €.

Ce sas vise à réaliser un diagnostic à 360 degrés afin d'évaluer la maîtrise de la langue française, l'état de santé et social, l'appétence pour certains métiers et développer la motiva-

tion au travail et la confiance en soi en s'appuyant sur de nouveaux outils de l'insertion professionnelle.

Le projet a démarré en juillet 2021, et 32 personnes de 22 à 60 ans ont intégré ce sas pour un parcours de 16 semaines à 20 heures hebdomadaires, alternant atelier-formation et immersion en ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Brigitte KLINKERT, ministre de l'Insertion, en déplacement à la Régie de Quartiers de Belfort



#### LA MAISON DE JEANNE

Opérationnelle depuis le 17 janvier, la structure vient en aide aux femmes de 18 à 27 ans en situation de monoparentalité, en leur proposant un logement, un accompagnement dans la parentalité, un accompagnement vers et dans l'emploi ainsi que des places dans une crèche aux horaires atypiques accolée à la structure d'hébergement.

“La Maison de Jeanne” est soutenue par l'État, le conseil départemental et le conseil régional.

#### Héberger les personnes sans-abris

La stratégie du Gouvernement en matière de lutte contre le sans-abrisme repose sur :

- la mise à l'abri pour répondre aux situations d'urgence et de détresse. Face aux vagues de froid, un volume historiquement haut des places d'hébergement d'urgence a été ainsi maintenu en 2021 ;
- la mise en place du « Logement d'abord » pour accélérer l'accès au logement des ménages sans domicile avec un accompagnement adapté.

#### Soutenir les associations d'aide alimentaire

Au titre de France Relance, deux associations ont pu être aidées. La Fondation de l'Armée du Salut pour la création d'une épicerie sociale et solidaire et les Restos du Cœur pour l'aménagement du camion du Cœur, camion réfrigéré qui achemine des denrées de l'aide alimentaire dans des communes éloignées.

#### LE COMITÉ DE LA VOINAIE

Porteur de nombreuses actions, ce comité de quartier a notamment été soutenu en 2021 à hauteur de 40 000 € pour créer un lieu d'accueil du public visant à favoriser l'accès au droit, à soutenir les familles en grande précarité, à favoriser l'inclusion des enfants en milieu scolaire et à soutenir l'insertion sociale et professionnelle.

## I. L'ÉTAT PROTÈGE LA POPULATION

### Déployer un « plan pauvreté » ambitieux

La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE), signée entre l'État et le Département vise à décliner la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le Territoire de Belfort, avec pour objectifs principaux de :

- **prévenir** les sorties sans solutions pour les jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;

- mettre l'accent sur l'**insertion** des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- **refonder** et revaloriser le travail social au service de toutes les familles ;
- **accompagner** les entreprises et la création d'emploi via la mise en place d'une plateforme "entreprise" et d'un poste de chargé de missions entreprises ;
- **prévenir** les expulsions locatives.

**350 000 €**

**C**ontribution de l'État  
au titre de la  
CALPAE en 2021

### Prévenir les expulsions locatives

La commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX), instance partenariale copilotée par l'État et le conseil départemental a pour finalité de proposer des solutions de relogement aux personnes en situation d'expulsion locative.

En 2021, cette instance a examiné **235 dossiers**, conduisant notamment au dépôt de 23 recours au droit au logement opposable (DALO), sur un total de 40 dossiers DALO déposés, mais également à des mesures d'accompagnement social.

L'efficacité du dispositif local de prévention des expulsions mis en place est attestée par la diminution :

- du nombre d'assignations devant les tribunaux en vue de la résiliation d'un bail (213 en 2021 contre 287 en 2019) ;
- du nombre de commandements de quitter les lieux suite à jugements d'expulsions (1471 en 2021 contre 197 en 2019) ;
- et, in fine, du nombre d'expulsions réalisées (57 en 2021 contre 85 en 2019).

### Protéger les animaux

Près de 17 000 € de subventions ont été accordées dans le cadre de France Relance pour soutenir des projets de réhabilitation de box et de stérilisation de chats portés par des associations de protection animale.



### Mettre en place le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE)

Le CDPPE du Territoire de Belfort a été signée le 28 octobre 2021 en présence du secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, M. Adrien Taquet.

Il vise à définir des priorités conjointes de l'État, de l'ARS et du Département s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance afin de :

- **renforcer** l'accès à la prévention en santé de tous les enfants,
- **améliorer** la situation des enfants protégés,
- **produire** une meilleure convergence des réponses à leurs besoins dans les territoires.

Le CDPPE doit permettre le recrutement de personnels pour mener davantage de bilans de santé en école maternelle et de visites à domicile pré et postnatales, le renforcement des actions de prévention en matière d'accompagnement à la parentalité ou de soutien psychologique, la diversification de l'offre de protection de l'enfance, mais également la mise en place d'une association des anciens de l'ASE pour développer le soutien entre pairs.

Le soutien financier de l'État s'établit pour 2021 à 553 000 €, l'enveloppe 2022 sera quasiment doublée.



Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, en visite à Belfort pour la signature d'un CDPPE avec le conseil départemental

# II. L'ÉTAT RENFORCE LE VIVRE ENSEMBLE

## 1. EN MENANT DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA RADICALISATION

Le Gouvernement s'est engagé dans une action résolue contre le séparatisme islamiste et le repli communautaire qui menacent notre sécurité collective et nos libertés publiques fondamentales. La mise en œuvre de cette politique suppose une implication et une vigilance de tous pour maintenir sécurité et unité républicaine.

### Formation, sensibilisation, accompagnement : des outils pour prévenir la radicalisation

- **Former** les acteurs de terrain à ce phénomène → via plusieurs sessions de sensibilisation à destination des acteurs de terrain potentiellement confrontés à la radicalisation et au repli communautaire organisées par la préfecture, avec l'appui du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- **Former aux valeurs** et principes de la République → via des formations « valeur de la République et laïcité », pouvant être prises en charge par l'État et dispensées par des associations et via le nouveau diplôme universitaire « laïcité et République » ouvert à l'IUT Belfort-Montbéliard ;
- **Rendre la sensibilisation** à la laïcité accessible à tous → via le Grand Livre de la laïcité, exposition pédagogique composée de 22 panneaux, qui peut être réservée gratuitement en écrivant à la préfecture ;
- **Prévenir** la radicalisation par un soutien psychologique → via le FIPDR, doté de 35 000 € pour prévenir la radicalisation, il est désormais possible de financer des actions de « lutte contre le séparatisme et les dérives sectaires ». En 2021, c'est ainsi un poste de psychologue spécialisé dans la prévention de la radicalisation et des actions de formation à l'attention de professionnels qui ont pu être financées à hauteur de 15 200 €.

### LUTTER CONTRE LA RADICALISATION

Une stratégie en 2 volets :

- **défensif** → repérer, surveiller et fermer les lieux propageant une idéologie radicale
- **offensif** → diffuser un contre-discours Républicain, former aux valeurs de la République, ne pas céder de terrain face au repli communautaire

### LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

Créé par la loi de 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et précisé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris en application de la loi du 12 avril 2000, est un nouvel outil majeur dans la lutte contre la radicalisation et le séparatisme. La signature d'un tel contrat est désormais un prérequis pour les associations et fondations afin de pouvoir bénéficier de subventions publiques ou d'un agrément de l'État.

Exposition « Le livre géant de la Laïcité » à la CLÉ d'Offemont



### Une action interministérielle

La cellule de lutte contre l'islamisme et le rempli communautaire (CLIR) associe l'ensemble des services de l'État (préfecture, DASEN, DDFIP, forces de l'ordre, mais également la CAF, l'URSSAF, Pôle Emploi et le SDIS afin de mobiliser les informations et les moyens d'actions de chacun dans son domaine de compétence. Le diagnostic territorial partagé à l'occasion des CLIR permet le repérage de personnes perméables à l'idéologie islamiste et des pratiques à but séparatiste mises en œuvre, tels que l'infiltration de clubs de sport, le développement de l'instruction à domicile, le développement d'un tissu associatif communautaire.

Les opérations menées dans le cadre de la CLIR ont abouti à la fermeture :

- d'un accueil collectif de mineurs illégal qui rassemblait de jeunes enfants dans le cadre d'activités culturelles ;
- de deux salles de prières clandestines, dont une salafiste.

### Des moyens d'actions renforcés en 2022

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, dont les décrets d'application sont en cours de parution, offre de nouveaux

leviers de police administrative, crée de nouvelles obligations dans la sphère des services publics, des associations, et des structures d'exercice du culte.

La CLIR s'attachera à garantir leur déploiement et à utiliser tous les nouveaux outils à sa disposition pour casser les dynamiques séparatistes.

### Assises de l'islam en France

Le Gouvernement est attentif à la poursuite du dialogue entre l'État et les cultes, et notamment le culte musulman : face aux minorités islamistes radicales, la voix de la grande majorité des musulmans de France doit être entendue.

Pour assurer la pertinence et la bonne conduite de ce

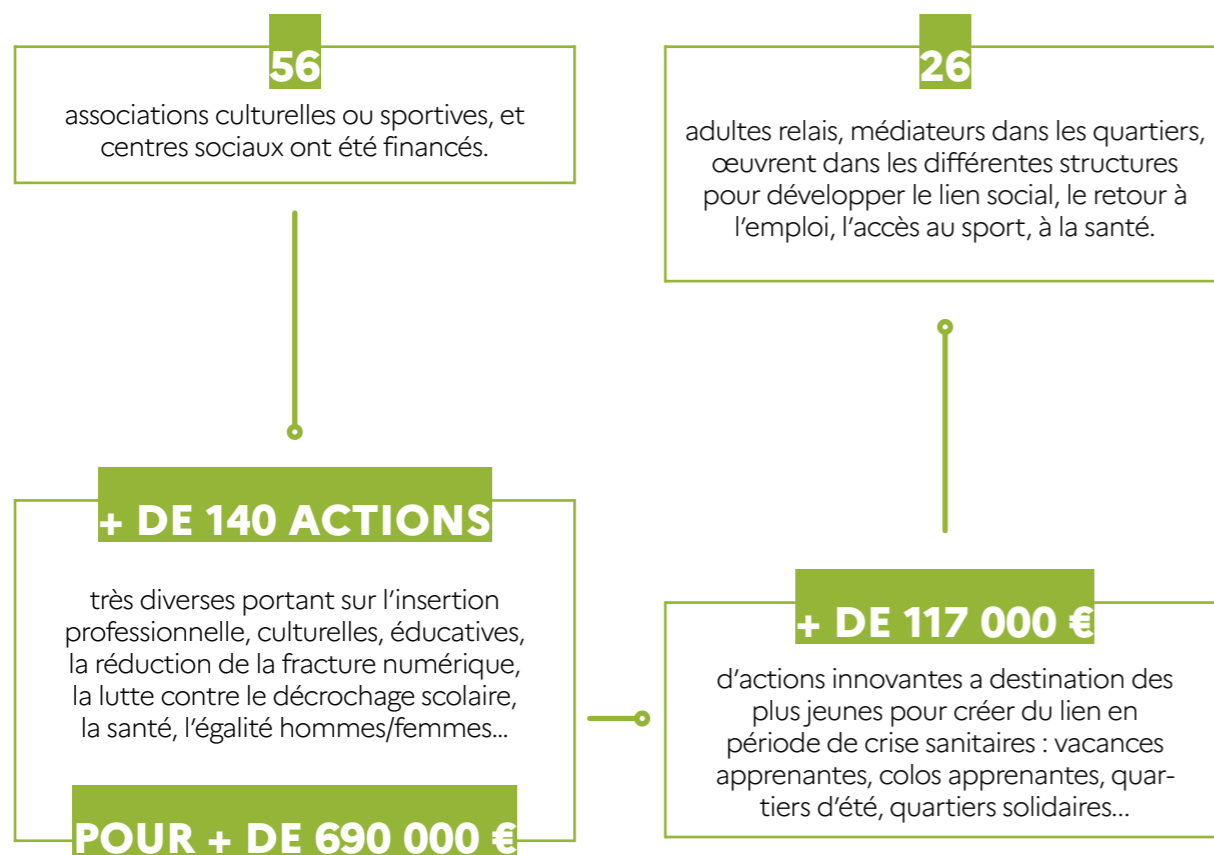
dialogue, la question de la structuration et de la représentation du culte musulman est un travail de fond mené dans le cadre des Assises territoriales de l'islam. Ces assises 2021 se sont déroulées les 20 et 27 mai 2021, elles ont permis de présenter la loi confortant les principes de la République et la charte des principes pour l'islam de

France, d'échanger sur un état des lieux de la représentation du culte musulman et sur l'opportunité de sa structuration au niveau départemental, mais également de travailler sur divers thématiques (prévention de la radicalisation, gestion des carrés musulmans dans les cimetières...).

## 2. EN S'ENGAGEANT DANS LES QUARTIERS

Plus de 13 300 Terrifortains résident dans l'un des « quartiers prioritaire de la ville ». S'engager pour garantir l'égalité républicaine au sein de ces quartiers croisant des taux de chômage et de décrochage scolaire plus élevé, un revenu moyen par habitant plus faible et un accès aux services plus difficiles que les autres quartiers du territoire, est une priorité dans laquelle l'État s'investit pleinement. Cet engagement a été amplifié durant la crise sanitaire, pour qu'elle ne soit pas un facteur aggravant de difficultés sociale et d'isolement de ces quartiers.

### Faire résonner le « vivre ensemble » au sein des quartiers prioritaires de la ville



### Améliorer la qualité de vie par l'amélioration de l'habitat et des infrastructures en saisissant toutes les opportunités de financement

Le 29 janvier 2021, lors du comité interministériel des villes, le Premier ministre a notamment annoncé, un abondement de 2Md€ du nouveau programme national de **renouvellement urbain** (NPNRU), le portant ainsi à 12Md€.



Des projets nouveaux, mais cohérents avec les programmes déjà déployés ont ainsi pu être financés sur Grand Belfort Communauté d'Agglomération :

- restructuration de l'école maternelle Rucklin (Coût global : 951 114 €, subvention de l'État : 345 000 €) ;
- démolition de la tour du 8, rue de Budapest (Coût global : 2 348 478 € subvention de l'État : 1 728 123 €) ;
- opération « 3 » construction de 8 logements locatifs sociaux (Coût global : 1 080 000 € – subvention de l'État : 39 000 € et prêt bonifié de 90 000 €).



### LES MÉTIERS DU GROS ŒUVRE : ACTION PHARE DE LA CITÉ DE L'EMPLOI

La **Cité de l'emploi** est un dispositif innovant, financé par l'État (100 000 €) visant à expérimenter de nouvelles méthodes de travail pour permettre le retour à l'emploi : services civiques avec des jeunes très éloignées de l'emploi, accompagnement de familles monoparentales...

Pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises du BTP du territoire et offrir la possibilité à des jeunes d'apprendre un métier ayant des débouchés garantis sur un secteur en tension, un projet de formation « gros œuvre » est né.

Partenariat animé par la préfecture via la Cité de l'emploi et associant AFPA, ARIQ BTP, CAPEB, entreprises et structures d'insertion, il aura permis à **9 jeunes** de découvrir le BTP à travers 16 semaines de formations intensives et de période d'immersion en entreprises. A l'issue de cette formation, les 9 jeunes ont été **recrutés**.



Nadia HAI, ministre déléguée, chargée de la Ville, en déplacement à Belfort dans le cadre du dispositif Cité de l'Emploi

### 3. EN S'ENGAGEANT AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES PLUS JEUNES

Le « vivre ensemble » ne peut exister sans une école au service de l'égalité des chances. Des dispositifs innovants sont mis en œuvre dans le Territoire de Belfort par les services de l'Éducation Nationale, démontrant que l'école de la République reste le terreau fertile de la réussite de chacun.

#### En quelques chiffres



- 133 écoles publiques
- 6 écoles privées sous contrat
- 13 collèges publics



- 3 lycées professionnels
- 3 lycées publics
- 1 lycée général et professionnel agricole public
- 3 groupes privés



- 25 634 élèves à la rentrée 2021
  - DONT 3 176 collégiens et lycéens boursiers
- 609 élèves en situation de handicap scolarisés dans le Territoire de Belfort
  - DONT 263 bénéficiant d'une notification pour une aide humaine par un accompagnant

#### Les Cordées de la réussite

Fondées sur un principe de solidarité entre établissements de l'enseignement secondaire et établissements de l'enseignement supérieur (universités, IUT, CPGE, section de technicien supérieur...) les Cordées de la réussite proposent un accompagnement pour permettre à chacun d'élaborer son projet personnel d'orientation. Support d'une politique d'égalité des chances réaffirmée, les Cordées de la réussite visent à susciter l'ambition scolaire des élèves jusqu'à l'enseignement supérieur.



#### L'internat d'excellence du lycée polyvalent Raoul Follereau

La labellisation « Internat d'excellence » développe l'attractivité de l'internat. Elle renforce l'action éducative installée, et permet l'ouverture en internat aux collégiens afin d'intensifier les prises en charge éducatives, notamment au profit des



jeunes domiciliés dans les quartiers politique de la ville. À ce titre, **12 collégiens** ont déjà pu être accueillis en 2021. Le projet éducatif de l'internat est construit autour de 2 axes principaux :

- **favoriser** la réussite scolaire de chaque élève interne (fournir des conditions matérielles de vie et de travail favorables, connaître chaque élève interne et établir un lien de confiance entre tous, aider à apprendre, soutenir et accompagner le travail scolaire, contribuer au Parcours Avenir de chaque élève...);
- **accompagner** l'adolescent dans la construction de sa vie d'adulte (responsabiliser et s'engager, se détendre, se divertir...).

#### Sciences Po Paris « Convention Education Prioritaire »

Ce dispositif de lutte active contre les inégalités sociales est dédié à des jeunes qui, malgré leur excellence, n'auraient jamais imaginé ou osé candidater à Sciences Po. Depuis la rentrée 2021, Le lycée polyvalent Raoul Follereau est un des 106 lycées partenaires des Conventions Éducation Prioritaire.

Ces conventions reposent sur un dispositif incluant une préparation en amont dans le cadre du lycée et un accompagnement des étudiants une fois dans les murs de Sciences Po :

- **au lycée** → en classe de première et terminale, les élèves volontaires (21 élèves cette année au lycée Raoul Follereau) participent aux ateliers « Premier Campus ». Ces ateliers renforcent les compétences expressives (écriture, lecture, expression orale, anglais), méthodologiques (questionnement,

recherche documentaire, analyse et synthèse), et socio-comportementales (écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe);

- **à Sciences Po**, une fois admis → les étudiants de la « Convention Éducation Prioritaire » participent au dispositif « Booster » (semaine intensive de renforcement pédagogique), bénéficient de cours intensifs d'anglais, peuvent être accompagnés par un tuteur puis un mentor, et sont exonérés notamment de frais de scolarité.



Lycée Raoul Follereau à Belfort

## 4. EN RENFORÇANT L'ENGAGEMENT CITOYEN

Recréer du collectif, sensibiliser aux droits et devoirs et au fonctionnement des Institutions, une mission majeure pour que la jeunesse d'aujourd'hui devienne le citoyen solidaire de demain.

### L'information à la citoyenneté

Le partenariat entre la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Franche-Comté et l'association France-Victimes, un nouvel outil pour former la jeunesse.

La PJJ mettra à disposition de l'association, des outils pédagogiques constitués de deux expositions :

• « 9/13 Moi Jeune Citoyen » : cette exposition vise à s'interroger sur ses droits et des devoirs en s'appuyant sur des situations du quotidien.

• « 13/18 ADO et citoyen » : cette exposition a destination des adolescents, permet, via un format numérique interactif, d'apporter des réponses claires sur la loi et le système judiciaire, à partir de textes fondamentaux relatifs aux droits des mineurs.

Le partenariat vise à promouvoir l'intérêt de différents publics en choisissant différents lieux d'exposition : élèves, habitants des quartiers prioritaires de la ville, usagers des établissements et services du milieu social et médico-social en protection de l'enfance.

Panneaux de l'exposition « 9/13 Moi Jeune Citoyen »



## Le Service national universel (SNU) : un projet d'émancipation de la jeunesse au service de tous

### Le principe

- Des jeunes volontaires, élèves de secondes, âgés de 15-16 ans ;
- Phase 1 : un séjour de cohésion de deux semaines autour de la mémoire nationale, de la connaissance du système de sécurité et de défense français, et des activités autour du sport, de la citoyenneté, de la culture et du développement durable.
- Phase 2 (année suivante) : les volontaires effectuent une mission active d'intérêt général auprès d'une structure d'intérêt général, de 12 jours et 84 heures, pouvant déboucher sur une mission de service civique (durée de 6 à 12 mois).

### Les objectifs

- le renforcement de la cohésion et de la résilience nationale, en s'appuyant sur la mixité sociale et la valorisation des territoires ;
- le développement de l'engagement de la jeunesse pour l'intérêt général ;
- l'accompagnement de la jeunesse en vue de son insertion.

Et un bonus : les volontaires de la cohorte de 2021 vont recevoir un accès à un apprentissage en ligne du code de la route et une première inscription à l'épreuve du code.



## LE SNU EN CHIFFRES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

90

volontaires provenant du Doubs, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire ont effectué leur séjour dans le Territoire de Belfort

18

volontaires du Territoire de Belfort ont effectué leur mission d'intérêt général

78

jeunes Terrifortains ont effectué leur SNU en Côte d'Or, dans le Doubs, la Nièvre...

## 5. EN FAISANT VIVRE LA DÉMOCRATIE, LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LE LIEN ARMÉE/NATION

*Faire nation n'est pas une évidence acquise, mais une réalité qui s'incarne par des temps forts que l'État doit faire vivre : accomplir son devoir de citoyen en votant, se souvenir pour respecter ceux qui ont combattu et ne pas réitérer les erreurs du passé, tisser des liens entre civils et militaires...*

### Voter : un devoir pour chaque citoyen, une logistique complexe pour les services de l'État

Le préfet est le garant du respect des dispositions législatives applicables au scrutin, mais également de l'intendance administrative et logistique nécessaire à leur bon déroulement en lien avec le Ministère de l'Intérieur.

L'année 2021 a été marquée par l'organisation du **double scrutin** des élections départementales et régionales, mais également par celle de quatre scrutins municipaux partiels organisés dans le Territoire de Belfort, dans un contexte marqué par la crise sanitaire, qui a imposé la distribution de matériel sanitaire aux communes.

9  
cantons

24  
binômes de candidats au 1<sup>er</sup> tour des élections départementales et

15  
binômes au 2<sup>nd</sup> tour

**PRÈS DE 93 500**

électeurs appelés aux urnes

### Pour rappel

2022 sera également marqué par **2 scrutins**, l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et les élections législatives (12 et 19 juin), avec quelques évolutions :

- la poursuite du processus de dématérialisation des procurations ([maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)),

- la ré-internalisation de la mise sous pli suite aux dysfonctionnements de juin 2021 dans la préparation et l'envoi de la propagande aux électeurs.

Aussi, dans le Territoire de Belfort, les agents de l'État mais également des associations d'insertion seront chargés de garnir les enveloppes des professions de foi et bulletins de vote des candidats, et de la préparation des colis de bulletin de vote destinés aux mairies.

**760**

bidons de gel hydroalcoolique

**157 500**

masques

**4 700**

visières

**5 600**

auto-tests

### Faire vivre la mémoire : un devoir vivant dans le Territoire de Belfort

En 2021, et malgré la situation sanitaire, l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) s'est mobilisé auprès des plus jeunes pour faire connaître l'Histoire et permettre des temps d'échange.

- témoignages de 3 anciens combattants d'Algérie devant 4 classes de 3<sup>e</sup> du collège Simone Signoret de Belfort autour de l'exposition « La guerre d'Algérie, histoire commune, mémoires partagées ? » ;
- participation à un rallye découverte au collège Colucci de Rougemeont-le-Château et présentation de l'expositi-

on « Capitaine Mattler, footballeur et résistant » ;

- organisation d'un voyage de mémoire pour les cadets de la Défense au camp de Natzeiler-Struthof.

Par ailleurs, en 2021 ce sont **135** cartes du combattant et **170** titres de reconnaissance de la Nation que l'ONAC a attribué sur le Territoire de Belfort.

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, en déplacement à Belfort pour commémorer le 105<sup>e</sup> anniversaire du Siègne de la ville



### DÉPLACEMENT OFFICIEL DE MME GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ

**L**e 18 février 2021, Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, est venue à Belfort, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du siège de 1870. Les cadets de la défense ont pu lui présenter leur projet de chemin mémoriel.



Christophe DUVERNE, directeur de cabinet, au rallye des cadets de la défense

### Les cadets de la défense : un lien vivant entre civil et militaire au service de la jeunesse

Les cadets de la défense sont un dispositif partenarial entre l'Éducation nationale et les Armées. Implanté dans une unité militaire, ce dispositif permet d'organiser, hors temps scolaire, des activités éducatives, citoyennes, sportives et ludiques à destination des jeunes de 14 à 16 ans, scolarisés dans les collèges ou lycées partenaires environnants et rencontrant des difficultés (absentéisme, mal être à l'école..).

Portée par l'association Denfert-Rochereau, l'action des Cadets de la défense du Territoire de Belfort a été financée à hauteur de 10 000 € au titre du FIPD 2021 et a accueilli 33 stagiaires volontaires en 2021, leur permettant de **développer** leur **engagement citoyen**, mais surtout leur savoir-être.

# III. L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

## 1. EN SOUTENANT L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Subventionner les projets des collectivités territoriales c'est investir dans des projets qui profitent directement et concrètement aux Terrifortains, c'est également permettre, même à des petites communes, de s'engager dans des chantiers de rénovation énergétique vertueux pour l'environnement, mais c'est également un formidable outil pour donner du travail aux entreprises du BTP et ainsi créer de l'emploi.

### Le soutien financier de l'État aux communes et EPCI en 2021

#### EN EXEMPLES

- la réhabilitation énergétique d'un bâtiment communal en vue de la création d'un Établissement France Service à Valdoie, un projet à 211 607 € subventionné à hauteur de 83 200 € et ainsi rapprocher les services publics des Terrifortains ;

- la réhabilitation de l'ancien siège de la communauté de commune des Vosges du sud, un projet à 1 048 093 €, subventionné à hauteur de 100 000 €, pour créer une maison de santé pluridisciplinaire ;

- la création d'un Pumptrack et d'un espace fitness au parc des cèdres à Beaucourt, un projet à 107 839 € soutenu par l'État à

hauteur de 21 568 € pour favoriser la pratique sportive ;

- la réalisation d'une voie verte entre Eloie et Valdoie (phase 1), pour laquelle des subventions de 30 000 € (DSIL) et 94 280 € (financement spécifique - appel à projets État "pistes cyclables") ont été accordées par l'État sur un projet de 240 700 € pour favoriser les mobilités douces.

#### EN CHIFFRES

**DETR** 2 004 720 €  
84 projets

**DSIL** 1 148 243 €  
19 opérations

**DSIL RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** 1 494 400 €  
25 opérations

### Le soutien financier de l'État au Conseil Départemental

Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental exceptionnelle 2021 « rénovation énergétique » d'un montant de plus de 1,9M€ pour 5 projets retenus :

- rénovation énergétique du bâtiment au 39 Fbg de Montbéliard** : 1 176 252 € soit 43,56 % du coût de l'opération ;

- étude des performances énergétiques des bâtiments départementaux** : 25 000 € soit 50 % du coût de l'opération ;

- rénovation de l'enveloppe de l'Auberge du Ballon d'Alsace** : 350 000 € soit 28 % du coût de l'opération ;

- rénovation des toits terrasses de 3 collèges** : 250 000 € soit 50 % du coût de l'opération ;

- rénovation des fenêtres de l'Hôtel du Département** : 150 000 € soit 50 % du coût de l'opération.

Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental dite "classique", d'un montant de 450 000 €, notamment pour des travaux de confortement du barrage de chaussée du Malsaucy, et de développement du réseau cyclable départemental (tronçon Thiancourt-Réchésy)

### Le fonds friches

La réhabilitation des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires afin de maîtriser l'étalement urbain, limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et lutter contre l'artificialisation des sols.

Dans le cadre du plan France relance un fonds de 300 M€, dit fonds « friches », a été déployé pour le financement d'opérations de recyclage des friches urbaines et industrielles, dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Trois collectivités du Territoire de Belfort sont d'ores et déjà lauréates des 2 appels à projet fonds friches 2021 :



- La communauté de communes du sud territoire pour 2 projets :

- le site des Fonteneilles** à Beaucourt qui verra la réhabilitation de son bâtiment principal. Dans ce bâtiment seront installés des services communaux et inter communaux, et des logements sociaux. L'aide apportée est 961 000 € ;

- le site « Von Roll »** à qui sera réhabilité afin d'accueillir l'entreprise Isola et la requalification d'espaces pour l'accueil de nouvelles entreprises. L'aide apportée est 585 000 €.

- la commune d'Étueffont**, qui réhabilitera l'ex-site de l'association des paralysés de France afin d'y implanter son école, des logements seniors et classiques, des services de santé et une association d'aide à domicile. L'aide apportée s'élève à 963 000 €.

Le « fonds friches » expérimenté dans le cadre de France Relance a montré son succès et constitue un outil de soutien majeur à l'aménagement, aussi, ce bel outil a été pérennisé et d'autres appels à projets seront lancés.



### III. L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

#### En bref

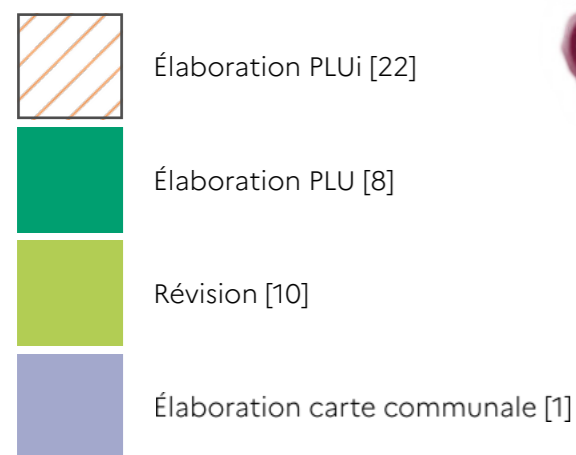
S'engager pour l'équilibre territorial c'est aussi accompagner les acteurs publics pour un développement durable des territoires, créateur d'emplois, économe en espaces agricoles et naturels.

Aussi, la Direction Départementale des Territoires (DDT) accompagne les collectivités pour l'élaboration des documents de planification et les projets de proximité.

Quelques exemples pour 2021 :

- **appui à la réalisation** du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes des Vosges du Sud,
- **coordination des procédures** dans le secteur de l'Aéroparc (extension de la zone d'aménagement concerté, révision des PLU de Fontaine et de Fosse-magne, et accompagnement des projets d'implantation d'entreprises),
- **accompagnement** de 19 communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme (18 PLU et 1 carte communale).

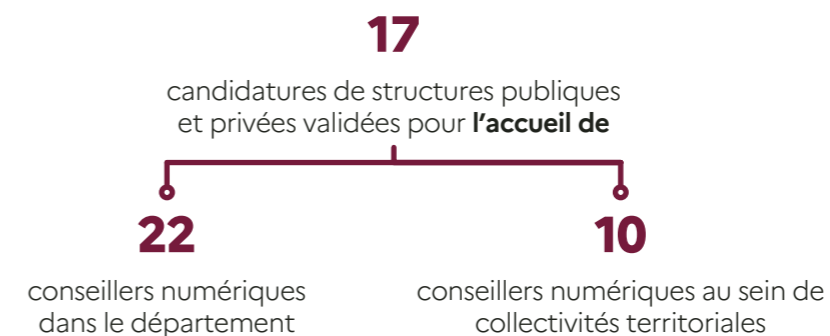
#### TERRITOIRE DE BELFORT : CARTE DES PROCÉDURES D'URBANISME EN COURS



Procédures au 01/01/2022

### L'État accompagne également la transformation numérique des collectivités

#### LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES



#### LE FONDS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



### Le soutien à la revitalisation des centres-villes

Différents programmes sont déployés pour **stimuler l'attractivité des territoires**, et plus particulièrement des centres-villes et centres-bourgs. Après le programme "Action Cœur de Ville" déployé avec la Ville de Belfort, ce sont 4 communes du

Territoire de Belfort (Giromagny, Delle, Beaucourt et Grandvillars) qui ont été déclarée "Petites villes de demain" et bénéficieront d'un accompagnement renforcé de l'État pour définir et mener à bien leurs projets.

### LES PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) travaille avec les communes possédant des monuments historiques à l'adaptation du périmètre de protection de 500 mètres autour des monuments à leur enjeu patrimonial réel. L'objectif est de rendre le périmètre plus lisible et donc plus appropriable à la fois par la collectivité et par les administrés :

- 3 PDA sont déjà réalisés : communes de Bourogne, de Joncherey et de Froidefontaine
- 6 PDA sont à l'étude : Ettueffont, Giromagny, Fosse-magne, Montreux-le-Château, Saint Dizier l'Évêque et Offemont.



## 2. EN FACILITANT L'ACCÈS À LA SANTÉ ET EN SÉCURISANT L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

*Consulter un médecin, prendre rendez-vous chez le dentiste, que l'eau coule lorsque le robinet est ouvert, que cette eau soit potable... afin que chacun de ces actions qui semblent évidentes puisse le rester, un travail, parfois long et complexe doit être mené.*

### Lutter contre les déserts médicaux

En 2017, le Gouvernement a fait de la lutte contre les déserts médicaux **une priorité**. L'un des outils pour y remédier est l'implantation de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) et de centres de santé, avec pour objectif de doubler leur nombre d'ici fin 2022. Ces structures de soins de proximité regroupent des professionnels de santé libéraux (des médecins, des infirmiers, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des sages-femmes, des dentistes, des pharmaciens...) sur un ou plusieurs sites, autour d'un projet de santé établi à partir d'un diagnostic de territoire.

Ces projets sont accompagnés par l'agence régionale de santé (ARS) dans la construction du projet de santé, la mobilisation de l'équipe, et la recherche de financement notamment via le fonds d'intervention régional, et par le préfet via un accompagnement des élus pour impulser des projets et l'attribution de subventions.

En 2017, le Territoire de Belfort comptait 3 MSP, la cible de 5 MSP sera atteinte mi-2022 avec l'ouverture de la MSP de Giromagny.

### LES MSP DU TERRITOIRE DE BELFORT

- MSP de Menoncourt ;
- MSP de Rougemont Le Château ;
- MSP de Grandvillars ;
- MSP du Lion à Belfort qui a ouvert fin 2020 et a bénéficié de 50 000€ au titre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) afin de se doter d'équipements très haut débit et de matériels numériques ;
- MSP de Giromagny dont les travaux conduits par la CCVS ont été subventionnés par l'État à hauteur de 175 000 €, et ont démarré en septembre 2021, pour une ouverture prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

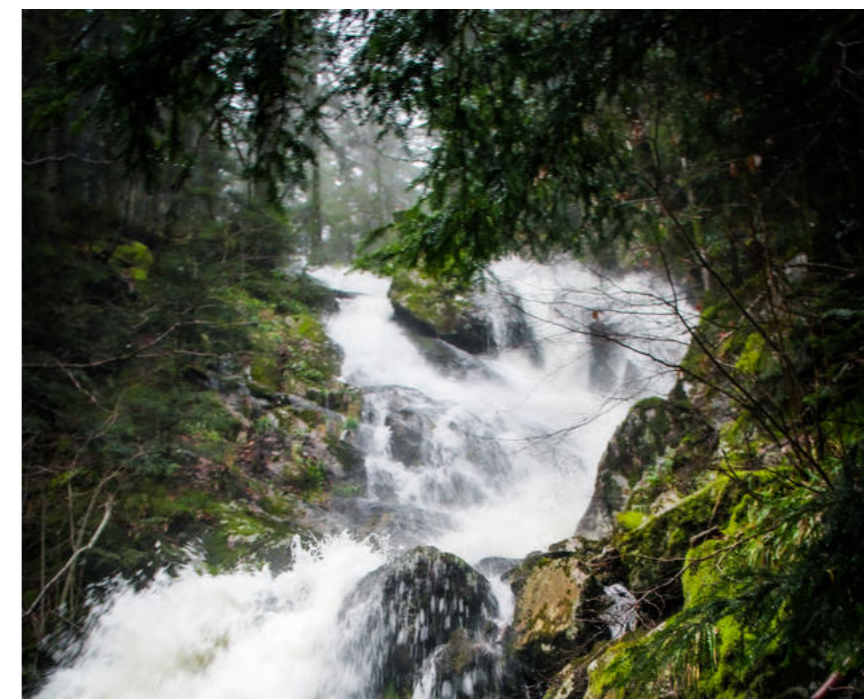
Jean-Marie GIRIER, préfet, à l'inauguration de la MSP du Lion



### Sécuriser l'accès à la ressource en eau

L'épisode exceptionnel de sécheresse de l'été et l'automne 2018, renforcé par ceux de 2019 et 2020, a remis en exergue la grande vulnérabilité du Territoire de Belfort en ce qui concerne son alimentation en eau potable. La sécurisation notamment quantitative de l'alimentation en eau potable du Nord Franche-Comté fait partie des dossiers prioritaires des services de l'État. Des actions doivent être menées pour sécuriser l'alimentation de façon quantitative et qualitative et pour restaurer les milieux dégradés.

Dans le cadre d'une démarche coordonnée partenariale, interministérielle et interdépartementale, l'ARS a piloté avec la DDT l'élaboration d'un porter à connaissance des services de l'État sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable.



© CHRIST MARGOT

Ce porter à connaissance comporte des **axes stratégiques** et des **leviers opérationnels** permettant de sécuriser quantitativement, qualitativement et conjoncturellement l'alimentation en eau potable du Nord Franche-Comté, dont le département du Territoire de Belfort.

La diffusion du porter à connaissance sera engagée courant 2022 en faveur des collectivités et des membres de la commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Allan (SAGE Allan).

### Finalisation de la cartographie des cours d'eau en juillet 2021

#### EN CHIFFRES

6

années de travail et de concertations avec les élus et riverains

200

sorties sur le terrain pour expertiser les 1 500 km d'écoulements des 101 communes

19

comités de suivi et 42 réunions d'information en présence des élus, riverains, monde agricole

1

cartographie des cours d'eau : <https://bit.ly/CartoEau90>



## 3. EN INVESTISSANT POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

*Le patrimoine du Territoire de Belfort est un atout indéniable, que l'État participe à conserver et exploiter par des travaux de mise en valeur, de restauration et un accompagnement technique.*

### EN BREF

#### 4 « MUSÉES DE FRANCE »

le musée Frédéric Japy à Beaucourt, le musée d'Art et d'histoire de Belfort, le musée d'art moderne / donation Maurice Jardot à Belfort, la forge-musée d'Étueffont

#### 53 MONUMENTS HISTORIQUES

dont 7 classés,  
44 inscrits et 2 protections mixtes  
et 394 objets mobiliers protégés

#### LA CEINTURE FORTIFIÉE

ensemble de 14 forts type Séré de Rivières,  
5 gros ouvrages, une quarantaine de petits  
ouvrages d'infanterie et pas moins  
de 70 batteries

#### 1 OPÉRATION « GRAND SITE »

en cours sur le massif du Ballon d'Alsace



### Au global en 2021 l'État a engagé plus 3,41M€ au profit des investissements, projets et actions culturels développés dans le Territoire de Belfort. Focus sur quelques projets accompagnés en 2021 :

#### • Travaux au Centre chorégraphique national de Bourgogne Franche-Comté à Belfort

Créé en 1990 sous l'impulsion de la chorégraphe Odile Duboc, le Centre Chorégraphique National de Belfort fait partie du réseau des 19 Centres Chorégraphiques Nationaux répartis sur le territoire national. Afin que le CCN puisse accueillir plus de public et dans de meilleures conditions, la DRAC a participé à hauteur de 100 000 € à la réalisation des travaux de gradins d'un coût total de 263 000€. Ces travaux ont consisté à remplacer les gradins par un système modulable, motorisé avec fauteuils escamotables, permettant ainsi d'augmenter la jauge totale de 150 places à 250 places. Les adaptations son et lumières nécessités par ce nouveau volume ont également été soutenues par l'État, à hauteur de 327 000 €.

#### • Investissement pour la Scène Nationale Le Granit

Labellisé scène nationale en 1992, le Granit de Belfort a été accompagné en 2021 dans le verdissement de son parc de lumières via une subvention de 140 000€ pour le remplacer en partie par des projecteurs LED.

Par ailleurs, le Granit a reçu toujours en 2021 une subvention de 20 000€ pour soutenir son programme de résidences de création marionnettes en adéquation avec l'Académie européenne des marionnettes, lancée avec le Théâtre de marionnettes de Belfort.

#### • Restauration des couvertures de la nef et des bas-côtés de la cathédrale St-Christophe

La cathédrale St-Christophe, propriété de la Ville de Belfort, a été édifée à partir de 1727, la tour sud de la façade occiden-

tales n'étant achevée qu'en 1845. L'édifice est classé Monument Historique par arrêté du 28 janvier 1930 et devient cathédrale en 1979, lors de la création de l'évêché de Belfort-Montbéliard.

La commune a engagé la restauration des couvertures de la nef et des bas-côtés entre juillet 2020 et novembre 2021.

L'opération a profondément transformé la perception de l'édifice dans l'espace public en substituant, de la tuile à la couverture d'ardoise, matériau de couverture de l'église au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bas-côtés, aux pentes plus faibles, ont été restitués en couverture métallique, matériau attesté au XIX<sup>e</sup> siècle sur ces ouvrages.

Le montant de l'opération s'élève à 1 379 730 € et a été cofinancé par l'État à hauteur de 50 %.

### Focus sur l'Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace

Engagée officiellement en février 2016, l'OGS du massif du Ballon d'Alsace est animée par le Parc naturel régional des ballons des Vosges, avec l'appui des services de l'État. Son périmètre de 18 000 ha englobe 3 sommets (le Ballon d'Alsace, la Planche des Belles filles et le Rouge Gazon), 1 espace protégé (la Réserve naturelle des Ballons comtois) et 2 sites classés (le Ballon d'Alsace, et Rouge Gazon et Neufs-Bois).

Le 18 mai 2021, le projet de territoire et le programme d'actions a été validé, avec comme fil conducteur « massif de rencon-

tres » (esprit des lieux), et **6 grandes ambitions** :

- mettre en valeur une forêt remarquable et accompagner son adaptation ;

- faire de la découverte un vecteur de développement ;

- être un site emblématique du tourisme durable en montagne ;

- accompagner le devenir des stations de montagne face au changement climatique ;

- faire de la reconversion des friches industrielles et touristiques un marqueur du territoire ;

- animer la démarche et fédérer les acteurs.



## 4. EN SOUTENANT LE MONDE AGRICOLE ET FORESTIER

Le Territoire de Belfort est riche de plus de 26 600 ha de surface boisées et de plus de 20 370 ha de surface agricole utile, soit au cumulé 77% de la surface totale de notre département. Ces espaces, riches d'enjeux tant économiques et qu'environnementaux bénéficient d'un suivi particulier des services de l'État, pour assurer l'équilibre entre intérêts présents et futurs.

### Le magasin de producteur « Esprit Paysan »

L'agriculture terrifortaine riche de ses **325 exploitations** est principalement orientée en polyculture élevage. La périurbanisation d'une grande partie des exploitations représente un atout pour la valorisation des produits agricoles en circuit court.

La création de magasins de producteurs sur le territoire est un moyen de proposer des produits de qualité et aux consommateurs tout en assurant l'activité économique agricole de notre territoire, tout ne permettant aux producteurs de se dégager une meilleure marge.

Le premier magasin de producteurs du département a ouvert le 24 novembre 2021 à **Botans**. Il a bénéficié d'une subvention de 100 000 € dans le cadre de la Relance et de crédits issus des compensations agricoles collectives consécutives à l'aménagement de la ZAC de Fontaine.

Deux autres projets sont en cours de montage à Giromagny et à Vellescot, respectivement portés par la commune de Grosmagny et par la communauté de communes du Sud Territoire et tous soutenus financièrement par l'État.

### LE VOLET AGRICOLE DE FRANCE RELANCE

- 18 demandeurs subventions à hauteur de 171 833€ au titre de l'agroéquipement, notamment dans le cadre des protéines végétales et des semences,
- 1 dossier (12 000 €) pour l'adaptation au changement climatique
- 1 projet alimentaire territorial (PAT), porté par le Conseil Départemental bénéficiant d'une aide de 155 553 €, dont 100 000 € pour le 1<sup>er</sup> magasin de producteur du département.



Jean-Marie GIRIER, préfet, en visite à Vauthiermont

### Le nouveau zonage « nitrates »

La lutte contre la pollution diffuse par les nitrates revêt un enjeu important de santé publique et de protection de l'environnement : des concentrations excessives en nitrates peuvent rendre l'eau impropre à la consommation et menacer l'équilibre biologique des milieux aquatiques. Afin de limiter cette pollution, la directive européenne « Nitrates » du 12 décembre 1991 prévoit la mise en œuvre de zones vulnérables aux nitrates et de programmes d'actions encadrant l'utilisation des fertilisants azotés agricoles à l'origine de la présence de nitrates dans notre environnement.

### La préservation de la forêt

L'État a décidé d'intégrer un volet « forêt » dans le plan France relance, pour une enveloppe nationale de 200 M €. Ce volet constitue un accompagnement financier important pour adapter les forêts françaises au changement climatique et soutenir la filière bois. Une grande partie de l'enveloppe est destinée à aider les propriétaires forestiers publics et privés à renouveler et diversifier leurs forêts pour garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique.

Dans ce cadre l'Office National des Forêts (ONF) propose entre autres des plantations forestières suivant diverses modalités afin de contribuer à une meilleure adaptation des forêts au changement climatique et d'apporter une réponse appropriée à la crise liée aux pullulations du ravageur forestier « scolytes » qui s'attaque à l'épicéa commun.

Ces zones sont révisées tous les quatre ans. Le zonage de 2017 zonait 5 communes du Territoire, le nouveau zonage en concerne 33 communes, dont 10 partiellement.

Pour accompagner au mieux les exploitants agricoles concernés par ce nouveau zonage, la DDT et la chambre d'agriculture les ont réunis le 23 novembre 2021 pour présenter la démarche de classement et ainsi que les mesures à respecter (mise aux normes sur le stockage des effluents et modalités d'épandage). Cet accompagnement des exploitants par les services de l'État se poursuivra en 2022.

### LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

En 2021, ce sont 215 exploitations agricoles terrifortaines qui ont bénéficié des aides directes de la PAC liées aux surfaces exploitées ou aux productions animales, ce qui représente environ 6M€.

Dans le Territoire de Belfort, dont 44 % de la surface est boisée (contre 31 % de moyenne nationale), 14 communes ont été identifiées comme prioritaires au regard de l'enveloppe disponible et de la nécessité d'intervenir.

Au total, ce ne seront pas moins de 50 hectares (plus que 60 terrains de foot) qui seront reboisés dans le département grâce au Plan de Relance, soit

plus de 62 000 arbres à planter. Les plantations sont pour l'essentiel prévues pour l'hiver 2022/2023 pour assurer la bonne reprise des plants, avec des essences résistantes au climat de demain et en veillant à assurer un mélange de plusieurs essences pour créer une mosaïque favorable à la biodiversité et la stabilité des forêts (chênes, châtaigner, douglas, pin sylvestre, cèdre de l'Atlas...).



## 5. EN DÉPLOYANT LES SERVICES PUBLICS DE MANIÈRES MODERNE ET PERTINENTE

*Garantir l'équilibre territorial c'est aussi garantir l'accès des usagers aux services publics, en s'adaptant aux nouveaux usages, en allant vers les usagers, qu'ils soient particuliers ou collectivités locales, urbains ou ruraux et plus ou moins à l'aise avec les nouvelles technologies : entre déploiement des maisons France services, déploiement du nouveau réseau des finances publiques et numérisation des procédures pour les ressortissants étrangers, 2021 a été une année riche d'évolutions.*

### Le déploiement des espaces « France Services »

France Services vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics dans un lieu unique où il pourra être aidé, par des personnes formées, pour effectuer ses démarches du quotidien. Les porteurs de projets candidatent auprès des préfetures pour obtenir le label « France Services ». Un audit est réalisé pour chaque candidature afin de vérifier si le cahier des charges est bien

respecté, le cas échéant, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) labellise la structure.

Un premier espace France Services, porté par le CCAS de Valdoie, a été labellisé dans le département en octobre 2021 et inauguré le 28 octobre 2021 en présence du Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet. Cette opération a été accompagnée par l'État dans sa construction et soutenue sur le plan financier à hauteur de **83 200 €**. Ce sont désormais 9

opérateurs que les usagers peuvent rencontrer en un seul lieu : CAF, CARSAT, CPAM, ministère des finances (DDFIP), ministère de la Justice, Pôle Emploi, La Poste, MSA Franche-Comté et le ministère de l'Intérieur.

En cours :

- un deuxième projet France Services, à Giromagny, audité en décembre 2021 ;
- 2 projets de nouvelles France services en cours d'accompagnement pour 2022.

Inauguration de la Maison France Services de Giromagny par Jean-Marie GIRIER, préfet



### La mise en place d'un guichet unique pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets

Véritable marqueur d'une transformation profonde de l'action de l'État, l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), créée en 2020, vise à resserrer les liens avec les collectivités pour mieux les accompagner dans leurs projets de territoires, en assurant un rôle de « fabriquer à projets ».

Représentée au plus près du terrain par son délégué territorial (le Préfet) et son délégué territorial adjoint (le Directeur départemental des territoires), l'agence s'est dotée en avril 2020 de guichets uniques départementaux permettant aux collectivités territoriales

d'avoir accès de façon simplifiée à une information adaptée : [anct@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:anct@territoire-de-belfort.gouv.fr).

Ce guichet unique est la porte d'entrée de l'ANCT pour les collectivités du département. La réponse apportée à la demande dépend du type de projet de la collectivité allant de la mobilisation de l'ingénierie de l'ANCT à la composition d'une équipe projet ad hoc. Une quinzaine de projets ont déjà pu être accompagnés par ce biais et les retours positifs autour de ces accompagnements augure d'une montée en puissance de ce dispositif agile en 2022.



### LE CERT

**C**réé le 28 mars 2017, en lien avec le CERT de Metz, il instruit les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeport de la Région Grand-Est.

**N**ouveauté : depuis mai 2021, la carte nationale d'identité électronique (CNIe) a été déployée. Très demandée, elle induit une augmentation des délais de traitement, que les agents du CERT se mobilisent pour réduire.

**+ DE 140 000**

titres instruits en 2021

### III. L'ÉTAT S'ENGAGE POUR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

#### Le déploiement du nouveau réseau de proximité des finances publiques

Une nouvelle organisation plébiscitée par l'ensemble des partenaires du secteur public local, pour rappel :

- 2 services de gestion comptable créés afin de concentrer la tenue de la comptabilité et les tâches d'exécution des recettes et dépenses publiques ;
- 2 conseillers aux décideurs locaux nommés afin de renforcer les prestations de conseil budgétaire, comptable, financier et fiscal aux collectivités ;

- 1 premier points d'accueil de proximité créé en avril à Belfort en partenariat avec le conseil départemental ;

- 1 participation aux espaces France Services

- des travaux préparatoires à la création à Belfort en 2023 d'un nouveau service d'une 40ème de personnes et qui aura une compétence nationale de contrôle fiscal à distance.

#### LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN (SGC) : OPTIMISER LES COMPÉTENCES

*En interne aussi, les services de l'État s'adaptent et se modernisent : le SGC, nouveau service interministériel du ministère de l'Intérieur, regroupe depuis le 1er janvier 2021, l'ensemble des fonctions supports de la préfecture, de la DDT et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).*

#### La poursuite de la dématérialisation des procédures

- Le déploiement de l'administration numérique des étrangers en France (ANEF). En 2021, l'ANEF a franchi de nouvelles étapes : après la possibilité offerte en 2020 aux étudiants de déposer leur demande de titre de séjour en ligne, l'ANEF s'est ouverte aux titres "passeports talents" et aux demandes de "changement de statut".

Dans le Territoire de Belfort, ce sont ainsi **530 demandes** qui ont été déposées en lignes en 2021.

En 2022 l'ANEF devrait s'ouvrir progressivement à la quasi-totalité des renouvellements et des premières demandes de titres de séjour de plein droit. Cette dématérialisation plus massive s'accompagnera de la mise en place d'un point d'accueil numérique en préfecture, destiné à accompagner les publics dans le dépôt de leur demande.

- GU Env : le 14 décembre 2020, une téléprocédure pour le dépôt et l'instruction des dossiers d'autorisation environnementale a été mise en service. Elle s'inscrit dans le cadre de la modernisation du droit de l'environnement, accessible 24/24, 7j/7 sur [service-public.fr](https://service-public.fr), elle simplifie les démarches et permet un gain de temps dans l'instruction des dossiers.



Je valide mon VLS-TS



Je demande ou renouvelle un titre de séjour



Je demande la nationalité française



Je demande une autorisation de travail



Je déclare un changement de situation

# IV. L'ÉTAT SOUTIEN ET DYNAMISE L'ÉCONOMIE

## 1. EN METTANT EN ŒUVRE LE « QUOI QU'IL EN COÛTE »

*A crise sans précédent, mesures sans précédent. Le Gouvernement a déployé des dispositifs massifs ou plus ponctuels pour amortir les conséquences économiques de la crise sanitaires. Souplesse et adaptabilités ont été les mots clefs des services de l'État dans le département, pour relayer ses mesures et que les entreprises terrifortaines en bénéficient pleinement.*

Afin de limiter les conséquences économiques de la crise sanitaire, et dans une logique de « quoi qu'il en coûte » sans précédent, notamment par son ampleur, de nombreuses mesures ont été prises : fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, activité partielle, reports et exonérations de cotisations sociales, mais également des mesures plus ponctuelles, afin de **répondre au plus grand nombre de difficultés** et de faire preuve de toute la souplesse nécessaire face aux problématiques remontées par les territoires :

- la prise en charge des coûts fixes,
- le différé d'amortissement comptable des biens,
- les prêts directs de l'État,
- le crédit d'impôt sur l'abandon des loyers commerciaux de novembre 2020,
- les reports d'échéance de solde de cotisation foncière des entreprises,
- l'aide forfaitaire pour compenser les stocks d'inventus,
- les reports de l'échéance de contribution à l'audiovisuel public,
- l'adaptation des modalités de paiement des acomptes d'impôt sur les sociétés,
- le soutien aux entreprises exportatrices.

### SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

**+ DE 45M€**

au titre du fonds de solidarité pour 2 743 entreprises

**+ DE 1,1M€**

prêts participatifs et avances remboursables

**1,65M€**

mesures de bienveillance fiscale, soit plus de 120 aides accordées

**ACTIVITÉ PARTIELLE DE CRISE**

**2 246** établissements bénéficiaires — **16 996** salariés — **49,4M€** au total

**ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE**

**44** établissements ont sollicité ce dispositif — **16 996** salariés au total

### Le comité départemental de sortie de crise : passer d'une logique de « quoi qu'il en coûte » à un traitement au « cas par cas »

Déjà réuni à 2 reprises en 2021, cette nouvelle instance a une triple vocation : détecter de manière anticipée les fragilités financières, orienter les entreprises en fragilité vers le meilleur dispositif, proposer à chaque entreprise une solution adaptée à sa situation.

Au quotidien, un cadre de la DDFiP, nommé conseiller départemental à la sortie de crise, assure un rôle pivot entre les différents acteurs économiques signataires du plan d'action gouvernemental afin de permettre à chaque entreprise en difficulté de trouver

l'aide dont elle a besoin par l'intervention des dispositifs qui existent déjà mais également ceux que l'État va continuer de mettre en œuvre en s'adaptant au fil du temps à la situation économique, comme il l'a fait avec les mesures d'urgence.

### En parallèle : la poursuite de la mise en œuvre des baisses d'impôts

#### • Taxe d'habitation :

depuis 2020, 80 % des Français ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. En 2021, les 20 % restants bénéficient d'un dégrèvement de 30 %. En 2022, ce dégrèvement sera de 60 % et en 2023, 100 % des Français ne paieront plus cette taxe. Pour le Territoire de Belfort, cette suppression représente 78M€ pour 53 000 foyers.

Quelles conséquences pour les collectivités territoriales ? La compensation intégrale de cette perte de recettes communales, représentant plus de 25M€ de recettes, sera assurée

par le transfert de la fraction départementale de TFPB aux budgets communaux, soit plus de 30M€ de recettes nouvelles et par l'application, d'un coefficient correcteur permettant la récupération intégrale des produits de la taxe d'habitation à l'euro près.

Pour les trois EPCI à fiscalité propre du département, la compensation de la perte des recettes de taxe d'habitation est assurée, également à l'euro près, par le transfert d'une fraction de TVA.

#### • Impôt sur le revenu :

la baisse, votée fin 2019 se poursuit et bénéficie à 38 000 foyers dans le département pour 29M€, soit 763 € en moyenne, cumulés sur la période 2020-2022.

• **Impôts dits « de production »** (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, cotisation foncière des entreprises et taxe foncière sur les propriétés bâties) :

une réduction de moitié dès 2021, pour un gain aux entreprises estimé à plus de 16,5 M € le Territoire de Belfort, soit un gain annuel moyen d'environ 11 000 € par entreprise.

Quelles conséquences pour les collectivités territoriales ? Grâce à un mécanisme de neutralisation assuré par un prélèvement sur les recettes de l'État, les budgets communaux et intercommunaux ne seront pas grevés par les pertes de cette recette.

## 2. EN SE MOBILISANT POUR L'EMPLOI ET EN S'ENGAGEANT PLEINEMENT DANS LE PROGRAMME #1JEUNE1 SOLUTION

*Il n'existe pas de solution miracle menant au plein emploi. Une fois le deuil de cet idéal intégré, il convient de diagnostiquer les difficultés et les atouts du Territoire et de mettre en œuvre chaque piste permettant de tendre vers une amélioration. C'est ainsi, sans jamais se résigner, et avec engagement que les services de l'État, les collectivités territoriales et les entreprises partenaires déploient des solutions innovantes pour l'emploi.*

### EN BREF

**1 500 JEUNES**

ont signé un contrat d'apprentissage



**+ DE 900 AIDES**

à l'embauche ont été accordées



**+ DE 2 000 JEUNES**

ont bénéficié d'un accompagnement renforcé et individualisé



**UNE IMPORTANTE BAISSSE**

de la demande d'emploi des moins de 25 ans sur une année

**- 19,3 %**

de demandes d'emploi des moins de 25 ans en **catégorie A**

**- 9,0 %**

de demandes d'emploi des moins de 25 ans en **catégorie A, B et C**

### LE PLAN « 1 JEUNE, 1 SOLUTION »

**L**ancé à l'été 2020, le déploiement du plan 1 jeune 1 solution s'est poursuivi en 2021 avec un triple objectif :

- faciliter l'entrée dans la vie professionnelle
- simplifier l'accès des jeunes à des formations ou des missions d'utilité sociale
- accompagner des jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure

*Il s'est traduit par la mise en œuvre de toute une série de mesures pour accompagner massivement et efficacement les jeunes : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté... afin de répondre à toutes les situations.*

*Cette forte mobilisation des acteurs de l'emploi se poursuit en 2022 notamment à travers le déploiement du contrat d'engagement jeune.*

### Le club terrifortain « Les entreprises s'engagent » :

La prise en compte par les entreprises de leur rôle dans la réponse à apporter aux grands défis sociétaux.

Un club, impulsé par l'État, né en septembre 2021 de la fusion de deux dispositifs :

- « 10 00 entreprises inclusives » dont l'objectif était de souligner le rôle majeur que jouent les entreprises dans la construction d'une société plus inclusive et les accompagner pour déployer une économie davantage inclusive, durable, locale et solidaire.
- le « PAQTE » déployé sur le territoire depuis 2019 par la préfecture, et regroupant 23 entreprises signataires engagées à soutenir l'insertion dans les quartiers prioritaires de la ville.

Un club d'ores et déjà composé de **34 entreprises** signataires d'une convention prévoyant 5 axes d'actions :

- Sensibiliser et outiller les entreprises au sujet du handicap.
- Mobiliser les TPE et PME sur les aides à l'embauche ainsi que sur les passerelles formation.
- Développer la filière « Contrat de Professionnalisation ».
- Développer les stages de 3<sup>e</sup> en QPV.
- Encourager la prise de conscience sociétale pour une meilleure connaissance et valoriser les démarches de recrutement.

Signature d'une convention les entreprises s'engagent



### La lutte contre les tensions de recrutement :

Une feuille de route établie fin 2021 par la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), à décliner en 2022.

#### • 4 constats :

- le Territoire de Belfort connaît un taux de chômage structurellement élevé de 9 %, le plus important de la région,
- le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée est en augmentation constante,
- de nombreux postes ne sont pas pourvus – 3 700 projets de recrutement au 30 novembre 2021,

◦ des difficultés spécifiques de recrutement existent dans le service à la personne, le BTP, l'hôtellerie, commerce, restauration et l'Industrie.

#### • 3 freins ont été identifiés :

- l'inadéquation "offres d'emploi des entreprises/demandes des demandeurs d'emploi" par manque d'attractivité de ces métiers en particulier au niveau des conditions de travail,
- l'inadéquation "niveau de formation attendu/profil des demandeurs d'emploi" par manque de formations adaptées et de méthode de fidélisation pas nécessairement financière,

◦ des difficultés d'accès domicile-travail, par une valorisation insuffisante de l'existant, un manque d'offres ou d'accès aux transports.

• **1 plan d'actions** territorial décliné en 2022 articulé autour de la volonté de produire des effets à court terme via des partages d'informations et d'expériences pour trouver des solutions concrètes aux problèmes remontés par les entreprises.



### 3. EN FINANÇANT LA FRANCE COMPÉTITIVE ET RÉILIENTE

France Relance, plan pour construire la France de 2030 plus compétitive, plus solidaire et plus écologique, a été une chance pour les entreprises et l'industrie du Territoire de Belfort, largement relayé par les services de l'État ce plan a bénéficié à l'ensemble du Territoire, son volet "compétitivité" notamment à vu de nombreux lauréats sur l'ensemble du département à l'instar d'Ananke à Belfort, d'Usiduc à Faverois et de MGR Monnier à Chaux.

#### Le maintien du dialogue pendant toute la crise sanitaire

Depuis le mois de juillet 2020, l'État accompagne les entreprises quelle que soit leur taille. En 2021, le corps préfectoral s'est mobilisé pour réaliser des visites de terrain notamment dans les entreprises, **18 déplacements** « France relance » sur site, principalement dans des entreprises industrielles, et **22 audiences** ont été réalisées par le corps préfectoral pour aller au contact

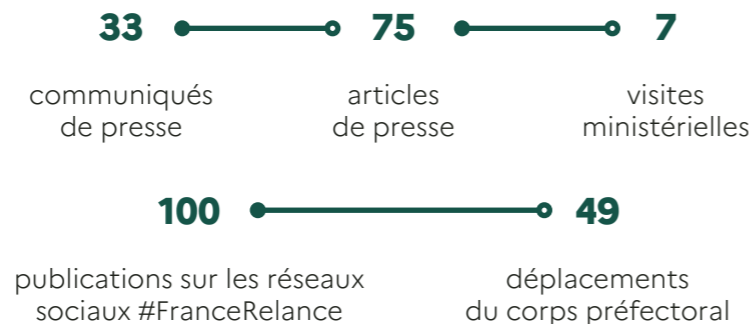
des chefs d'entreprises et évoquer leurs perspectives et les éventuelles problématiques liées à l'activité du marché, à la trésorerie, au développement de projets de modernisation et d'innovation.

L'État a également été à l'écoute des organisations syndicales locales en organisant à 7 reprises des rencontres afin de suivre l'évolution de la situation sociale et économique dans les grandes entreprises du département.

Sur toute la période, l'État a maintenu le lien avec le monde économique. L'activité de l'État en termes de comitologie s'est déroulée à un rythme très soutenu. Le préfet a réuni, sur une base bi-hebdomadaire, les forces économiques (consulaires, organisations patronales, fédérations professionnelles, développeurs locaux), et sur une base bimensuelle, les élus (5 comités départementaux de suivi de la relance).

#### FRANCE RELANCE EN CHIFFRES

Les bons résultats de France Relance dans le Territoire de Belfort, tiennent également à la communication que l'État a pratiqué, pour que chacun soit informé des opportunités offertes. France Relance dans le Territoire de Belfort, c'est donc aussi :



#### L'ÉCOLE DE PRODUCTION

Les écoles de production sont des écoles techniques privées, reconnues par l'État, qui offrent une « troisième voie » de formation, entre les lycées professionnels et les CFA. Les jeunes travaillent sur des commandes réelles passées par les entreprises locales. A l'issue, ils s'orientent soit vers l'emploi, généralement dans les entreprises clientes de l'école, soit en poursuite d'étude, en apprentissage principalement.

Le projet porté par l'UIMM Franche Comté, pour la création d'une école de production dans le secteur de la métallurgie à Belfort, va recevoir une aide en ingénierie de 50 000 €, pour financer des études qui permettront à l'UIMM d'établir le modèle économique, la structuration juridique de l'école et de définir le contenu pédagogique de la formation.

Cette école va permettre de perfectionner la formation des usineurs, mais également de préserver et de développer les savoir-faire locaux. Le projet est également soutenu par Alstom, MGR Monnier Energies, Mplusplus Group et la préfecture du Territoire de Belfort.

#### Les aides ciblant les investissements industriels locaux

Plus de 40 entreprises industrielles ont été soutenues par France Relance pour 16M€ correspondant à **1 300 emplois** créés et maintenus :

- 9 entreprises dans le cadre du Fonds Territoires d'industrie (volets national et régional) afin d'agir rapidement en faveur du maintien et de l'accélération des investissements pour des projets structurants ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (4 834 000 €)
- 23 entreprises au titre du guichet Industrie du futur, visant la modernisation de

l'outil de production et la transformation numérique des entreprises industrielles pour regagner en compétitivité et se replacer dans la concurrence internationale (3 871 121 M€)

- 6 lauréats du Fonds de modernisation -volet automobile (5 214 400 M€) et 1 lauréat pour le volet aéronautique (800 000 €), secteurs qui font face à des mutations industrielles importantes associées à la transition vers l'électromobilité et à la révolution numérique.
- 2 entreprises au titre du Fonds de modernisation – volet nucléaire (2 007 000 €).

Mathieu GATINEAU, secrétaire général (jusqu'à octobre 2021) – visite de l'entreprise MGR Monnier Energies



## 4. EN SOUTENANT LA FILIÈRE HYDROGÈNE

En France, à l'horizon 2030, l'hydrogène décarboné pourrait générer plus de 150 000 emplois, le Nord Franche-Comté s'est engagé de longue date dans un processus de renouvellement de ses filières industrielles traditionnelles, sachant que les leviers de financements sont favorables, en particulier via le label « TIGA », la mobilisation possible de fonds de revitalisation, et le plan « France Relance ». L'hydrogène est une chance que le territoire a saisie et que l'État soutient pour transformer cette chance en emplois et en perspectives pérenne.

### LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT

**MAUBOUSSIN & HYNAMICS**

pour de la mobilité

**L'UTBM**

pour des bancs d'essai H<sup>2</sup>

**13M€**

pour des projets H<sup>2</sup> implantés dans le Nord Franche-Comté ; à titre d'exemple, ont été soutenus ;

**H2SYS**

pour de la production

**TERRITOIRE HABITAT**

pour du logement

### Une activité de recherche dynamique dans le département

• la fédération de recherche FC Lab, basée à Belfort concentre la recherche sur les systèmes "pile à combustible". Cette fédération, qui regroupe divers laboratoires répartis sur le territoire national met à la disposition des industriels des moyens de tests et d'essais. Le FC Lab produit 70% des publications nationales sur les systèmes piles à combustible.

• L'Université Technique de Belfort Montbéliard (UTBM) forme des ingénieurs aux technologies de l'hydrogène et en mettant à disposition des chercheurs son banc de test pour les piles à combustible de grande puissance (HYBAN) qui est aujourd'hui le plus important équipement public sur cette thématique en Europe.



MC PHY – Production d'hydrogène vert par électrolyse



H2SYS – Groupes électrogènes à hydrogène



ISTHY – Centre d'essais et de certification de réservoirs à hydrogène

### LE FONDS DIT « MAUGIS »

Abondé par la pénalité de 50M€ versée par General Electric, ce dispositif permet de soutenir des projets du Nord Franche-Comté, conduisant à la création d'emplois pérennes, au développement d'une nouvelle activité industrielle, au renforcement d'une activité existante ou à la diversification des débouchés d'une entreprise.

À fin 2021, 12 entreprises ont été accompagnées pour un montant de 30,45M€ soutenant la création de 743 emplois.

### Perspectives 2022 pour la filière :

- des **soutiens nombreux** : PIA4 régionalisé, France 2030, appel à projets « Brique technologiques et démonstrateurs », Territoire d'industrie...
- le **renforcement** du Pôle Véhicule du futur pour participer à la dynamisation de cette filière émergente, notamment via un partenariat avec le salon "Hydrogen Business For Climate" déjà réuni en janvier et septembre 2021.
- la poursuite de la **structuration** de filières d'enseignement "hydrogène" pour répondre à l'enjeu de reconversion des employés des industries historiques locales, et mettre en place des formations continues de techniciens spécialisés.
- le **recrutement** par l'État d'un directeur de projet hydrogène pour participer à la coordination de la filière



Jean-Baptiste DJEBARRI, ministre des Transports de France, en déplacement dans le Nord Franche-Comté sur le thème de l'hydrogène

# SUIVI DES RÉFORMES PRIORITAIRES

## DES MESURES QUI VOUS CHANGENT LA VIE

Le Gouvernement mène, depuis 2017, des réformes prioritaires dans 8 domaines ayant un impact direct et concret sur le quotidien des Français. Dans le Territoire de Belfort, ce sont au total 19 réformes qui font l'objet d'un suivi et d'un investissement poussé. En complément de ces actions, 10 projets structurants ont été mis en place et sont activement suivis ; leur finalité : participer à l'attractivité du territoire, en termes d'image comme d'emplois, ainsi qu'apporter une réponse aux problématiques du département.

### Les réformes prioritaires

19 réformes prioritaires ont été sélectionnées par le préfet en fonction des caractéristiques et des enjeux propres au département ; elles feront l'objet d'un suivi reserré et d'un travail renforcé, au service du quotidien des Terrifortains.

Ces réformes, particulièrement prioritaires pour le Territoire de Belfort, peuvent être regroupées en 7 catégories :

- **Logement**, avec la rénovation énergétique des bâtiments grâce au dispositif MaPrimeRénov' ;
- **Éducation – Jeunesse**, avec la limitation des classes à 24 (grande section, CP et CE1) ;
- **Économie – Emploi**, avec l'accompagnement des TPE/PME/ETI dans leur transformation numérique ;

- **Services publics – Territoires**, avec le plan Très Haut Débit, permettant un accès internet performant à tous les français ;
- **Santé – Famille – Handicap**, avec le dédoublement des maisons de santé ;
- **Transition Écologique**, avec la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain ;
- **Sécurité**, avec la police de sécurité du quotidien, renforçant la présence des forces de l'ordre sur le terrain.

Parmi les 19 réformes, 4 ont atteint un taux d'avancement de 100 %, tandis que 4 autres, rencontrant des obstacles modérés, font l'objet de pistes de résolution pour atteindre les objectifs assignés.

### LE BAROMÈTRE DES RÉSULTATS DE L'ACTION PUBLIQUE

Cet outil, accessible à l'adresse <https://bit.ly/suivi-reformes>, permet un suivi de l'état d'avancement des réformes prioritaires au niveau régional et départemental.



## LES PROJETS STRUCTURANTS

Contrairement aux réformes prioritaires, réfléchies à l'échelle nationale, les projets structurants se caractérisent par leur conception à l'échelle départementale. Leur objectif est d'apporter une réponse directe à une enjeux locaux, dont le besoin dérive des attentes, d'un côté, de la population, de l'autre, des acteurs économiques et sociaux.



Dans le Territoire de Belfort, ce sont au total 10 projets structurants qui ont été retenus ; (co-)pilotes par les services de l'État, ils répondent à des problématiques d'actualité, telles que l'envie de consommer local, la volonté de redynamiser les centres bourgs, ou encore la nécessité d'accompagner et soutenir une filière hydrogène en expansion.

### STRUCTURER UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE DE L'HYDROGÈNE

Suivre et accompagner le développement de cette filière au grand potentiel économique et social.

### VALORISATION DU SITE « BALLON D'ALSACE »

Veiller à la réalisation de ce projet d'aménagement touristique, dans la continuité de la valorisation du Ballon d'Alsace et de l'Opération Grand Site.

### GOVERNANCE DE L'EAU

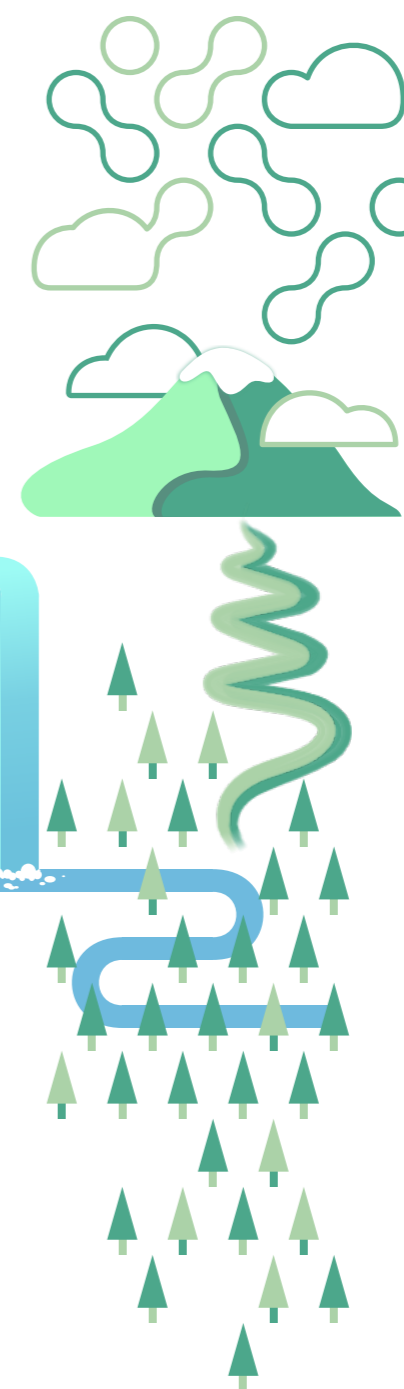
Sécuriser l'approvisionnement en eau du Nord Franche-Comté par la création d'un établissement dédié à l'aménagement et à la gestion de la ressource en eau.

### CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

Mobiliser les collectivités pour un rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau, assurant une libre circulation des espèces et le bon déroulement du transit sédimentaire.

### PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Développer la vente directe, à travers les magasins de producteurs émergents notamment.



### CONTRACTUALISATION AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Signer les CRTE, veiller à leur mise en œuvre et accompagner leurs réalisations.

### PETITES VILLES DE DEMAIN ET ACTION CŒUR DE VILLE

Redynamiser les centres bourgs des communes labellisées à travers l'implantation et le maintien d'activités en cœur de ville notamment.

### CONTRAT DE SÉCURITÉ INTÉGRÉ

Veiller à la mise en œuvre opérationnelle du contrat pour se donner les moyens de produire ensemble la sécurité de demain.

### VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Transmettre les valeurs républicaines à travers la multiplication des formations d'agents et intervenants sociaux entre autres.

### MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION

Éloigner les étrangers en situation irrégulière, particulièrement ceux présentant une menace de trouble à l'ordre public.

# FRANCE RELANCE :



## UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENTS POUR LA COMPÉTITIVITÉ & L'EMPLOI, LA COHÉSION SOCIALE ET L'ENVIRONNEMENT

France Relance, c'est 100 milliards d'euros consacrés au redressement durable de l'économie française et la création de nouveaux emplois dans les domaines les plus porteurs ; France Relance s'articule autour de trois priorités : la compétitivité & l'emploi, la cohésion sociale et enfin l'écologie avec, pour objectif, de bâtir la France de 2030.

**40 entreprises**

subventionnées en soutien à l'industrie et au profit de la transition écologique

**212,6 M €**

pour soutenir les entreprises durant la crise

**38 M €**

pour créer de l'emploi et renforcer la compétitivité

**282 M €**

ENVELOPPE GLOBALE

**18,9 M €**

pour favoriser la transition écologique

**1 300 emplois**

créés et/ou maintenus

**12,2 M €**

pour assurer une Relance solidaire

**35 communes**

Soutenues dans le cadre de France Relance, représentant près de 70 % de la population du département

M = MILLION

## Un engagement concret au quotidien



**CONSULTER  
LA BROCHURE**



[HTTPS://BIT.LY/1ANDERELANCE](https://bit.ly/1anderelance)



**969 040 €**

pour la création d'une liaison cyclable entre Thiancourt et Courtelevant afin de développer les déplacements en vélo

**#PlanMobilités**

**4,6 M €**

d'aides MaPrimeRénov versées pour aider les foyers belfortains à réduire leur facture d'énergie et leur empreinte carbone

**#TransitionÉcologique**

**963 411 €**

pour la réhabilitation de l'ancien centre APF à Étueffont afin d'accueillir des logements, une école, un pôle médical...

**#RecyclageDesFriches**

**1 230 389 €**

pour permettre à MS Innov, spécialisée dans la robotique, de se développer davantage (nouveaux locaux, achat de matériel...)

**#Innovation**



**Raphaël SODINI**  
Préfet du Territoire  
de Belfort



**Christophe DUVERNE**  
Sous-préfet  
Directeur de cabinet



**Renaud NURY**  
Sous-préfet  
Secrétaire général

# LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT



**Emmanuelle CZAJKA**  
Directrice des sécurités  
*Assure le pilotage des dossiers relatifs à la sécurité intérieure, à la sécurité civile et à la gestion de crise.*



**Patrick HENRIET**  
Directeur de la citoyenneté et de la légalité  
*Assure une mission de contrôle et de conseil en matière juridique et budgétaire auprès des élus locaux et le versement des dotations.*  
*Gère les contentieux de l'État.*  
*Organise les élections et met en œuvre la réglementation générale.*



**Pauline BACCON GRAFFE**  
Directrice de l'animation des politiques publiques interministérielles  
*Coordonne la mise en œuvre des politiques interministérielles, de l'économie et de l'emploi. Assure une mission d'aménagement du territoire et met en œuvre les enquêtes publiques au titre de l'environnement.*



**Nicolas LARDIER**  
Directeur du secrétariat général commun  
*Assure la gestion de fonctions et moyens mutualisés en matière budgétaire, d'affaires immobilières, de systèmes d'information et de communication, de logistique, de ressources humaines, de relation avec les usagers et de mise en œuvre des politiques d'action sociale au bénéfice des agents de la préfecture et des directions départementales interministérielles.*



**David PESSAROSI**  
Directeur départemental des finances publiques  
*Assure l'établissement et le recouvrement des impôts ; le cadastre et la publicité foncière pour le compte de l'État, des collectivités locales et des établissements publics locaux (opérations budgétaires, trésorerie, comptabilité, etc.).*



**Mariane TANZI**  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
*Met en œuvre la politique éducative et assure la gestion des personnels et des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.*



**Benoît FABBRI**  
Directeur départemental des territoires  
*Veille à promouvoir un développement durable et équilibré des territoires, par le biais des politiques agricoles forestières, d'urbanisme, de logement, de risques et de construction publique.*



**Céline CARDOT**  
Directrice départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations  
*Met en œuvre les politiques publiques dans les domaines de l'emploi et veille à l'application de la réglementation du travail.*  
*Est garante de la sécurité sanitaire et économique des populations à travers les missions de surveillance de la santé animale, de protection économique du consommateur et de veille à la qualité et la sécurité des produits et des services.*



**Commissaire divisionnaire Cédric RICHARDET**  
Directeur départemental de la sécurité publique  
*Protection des personnes et des biens, assistance à la population, tranquillité et maintien de l'ordre public.*



**Colonel Florian VILLALONGA**  
Commandant du groupement de gendarmerie départementale  
*Assure des missions de police judiciaire et administrative qui consistent à préserver la tranquillité, salubrité et le maintien de l'ordre public et militaire.*



**Colonel Hors Classe Philippe PAUTIGNY**  
Directeur du service départemental d'incendie et de secours  
*Veille au quotidien à la défense des personnes, des biens et de l'environnement.*



**Agnès HOCHART**  
Déléguée Territoriale Nord Franche-Comté de l'ARS  
*Chargée du pilotage du système de santé au niveau départemental en finançant des actions de prévention, la gestion au quotidien des risques sanitaires et l'organisation territoriale de l'accès aux soins pour tous.*



**Eike WILMSMEIER**  
Directeur de l'office national des forêts - agence Nord Franche-Comté  
*Assure la gestion et l'équipement des forêts et des terrains à boiser appartenant à l'État.*  
*Met en œuvre le régime forestier dans les forêts et terrains soumis à ce régime et appartenant aux collectivités.*



**Stéphane LEROY**  
Directeur de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre  
*Assure la reconnaissance et la solidarité de la Nation envers les personnes affectées par les conflits, à travers notamment l'octroi de cartes, de titres et d'aides financières diverses.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Éditorial</b>	<b>3</b>	Le téléphone grave danger	15	Les Cordées de la réussite	25	sécurisant l'accès à l'eau potable	34	<b>1. en mettant en œuvre le « quoi qu'il en coûte »</b>	<b>44</b>	<b>France Relance</b>	<b>54</b>
<b>I. L'État protège la population</b>	<b>4</b>	<b>4. en aidant les plus vulnérables</b>	<b>16</b>	L'internat d'excellence du lycée polyvalent Raoul Follereau	25	Lutter contre les déserts médicaux	34	Soutien aux entreprises en difficulté	44	Une mobilisation sans précédents pour la compétitivité & l'emploi, la cohésion sociale et l'environnement	54
<b>1. en luttant contre la Covid-19</b>	<b>4</b>	Favoriser l'insertion par l'activité économique (IAE)	16	Sciences Po Paris « Convention Education Prioritaire »	25	Sécuriser l'accès à la ressource en eau 35		Le comité départemental de sortie de crise : passer d'une logique de « quoi qu'il en coûte » à un traitement au « cas par cas »	45	Un engagement concret au quotidien	55
Une crise, 4 vagues, un pilotage État résilient et efficace	4	La maison de Jeanne	17	<b>4. en renforçant l'engagement citoyen</b>	<b>26</b>	Finalisation de la cartographie des cours d'eau en juillet 2021	35	En parallèle : la poursuite de la mise en œuvre des baisses d'impôts	45	<b>Les services de l'État dans le département</b>	<b>57</b>
Soutenir les collectivités territoriales	5	Héberger les personnes sans-abris	17	L'information à la citoyenneté	26	En chiffres	35	<b>2. en se mobilisant pour l'emploi et en s'engageant pleinement dans le programme #1jeune1 solution</b>	<b>46</b>	<b>Table des matières</b>	<b>58</b>
Contrôler et sanctionner les contrevenants	5	Soutenir les associations d'aide alimentaire	17	Le Service national universel (SNU) : un projet d'émancipation de la jeunesse au service de tous	27	<b>3. en investissant pour la préservation du patrimoine culturel et naturel</b>	<b>36</b>	le plan « 1 jeune, 1 solution »	46		
Organiser les campagnes de vaccination	6	Le comité de la voinaie	17	<b>5. en faisant vivre la démocratie, le devoir de mémoire et le lien armée/nation</b>	<b>28</b>	En BREF	36	En BREF	46		
En chiffres	7	Déployer un « plan pauvreté » ambitieux	18	Voter : un devoir pour chaque citoyen, une logistique complexe pour les services de l'État	28	Au global en 2021 l'État a engagé plus 3,41M€ au profit des investissements, projets et actions culturels développés dans le Territoire de Belfort. Focus sur quelques projets accompagnés en 2021 :	37	Le club terrifortain « Les entreprises s'engagent » :	47		
<b>2. en assurant la sécurité publique</b>	<b>8</b>	Prévenir les expulsions locatives	18	Pour rappel	28	Focus sur l'Opération Grand Site du Massif du Ballon d'Alsace	37	La lutte contre les tensions de recrutement :	47		
Lutter contre les stupéfiants	8	Protéger les animaux	18	Faire vivre la mémoire : un devoir vivant dans le Territoire de Belfort	29	<b>4. en soutenant le monde agricole et forestier</b>	<b>38</b>	<b>3. en finançant la France compétitive et résiliente</b>	<b>48</b>		
En chiffres	8	Mettre en place le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE)	19	Déplacement officiel de Mme Geneviève Darrieussecq	29	Le magasin de producteur « Esprit Paysan »	38	Le maintien du dialogue pendant toute la crise sanitaire	48		
Un exemple d'intervention	9	<b>II. L'État renforce le vivre ensemble</b>	<b>20</b>	Les cadets de la défense : un lien vivant entre civil et militaire au service de la jeunesse	29	Le volet agricole de France Relance	38	FRANCE RELANCE En chiffres	48		
Renforcer la sécurité routière	9	<b>1. en menant des actions préventives contre la radicalisation</b>	<b>20</b>	<b>III. L'État s'engage pour l'équilibre territorial</b>	<b>30</b>	Le nouveau zonage « nitrates »	39	l'école de production	49		
Équipement de terrain de chantier (ETC)	10	Formation, sensibilisation, accompagnement : des outils pour prévenir la radicalisation	20	<b>1. en soutenant l'investissement des collectivités territoriales</b>	<b>30</b>	la politique agricole commune (PAC)	39	Les aides ciblant les investissements industriels locaux	49		
Équipement de terrain urbain (ETU)	10	lutter contre la radicalisation	20	Le soutien financier de l'État aux communes et EPCI en 2021	30	La préservation de la forêt	39	<b>4. en soutenant la filière hydrogène</b>	<b>50</b>		
Dispositif d'externalisation de la conduite des voitures-radar (DEXTER)	10	Le contrat d'engagement républicain	20	En exemples	30	<b>5. en déployant les services publics de manières moderne et pertinente</b>	<b>40</b>	LES FINANCEMENTS DE L'ÉTAT	50		
La lutte contre les rodéos motorisés	11	Une action interministérielle	21	En chiffres	30	Le déploiement des espaces « France Services »	40	Une activité de recherche dynamique dans le département	50		
Amplifier la lutte contre la délinquance	11	Des moyens d'actions renforcés en 2022	21	Le soutien financier de l'État au Conseil Départemental	31	La mise en place d'un guichet unique pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets	41	le fonds dit « Maugis »	51		
La sécurité du quotidien	12	Assises de l'islam en France	21	Le fonds friches	31	Le CERT	41	Perspectives 2022 pour la filière :	51		
Développer le continuum de sécurité	13	<b>2. en s'engageant dans les quartiers</b>	<b>22</b>	L'État accompagne également la transformation numérique des collectivités	33	<b>Suivi des réformes prioritaires</b>	<b>52</b>	<b>Des mesures qui vous changent la vie</b>	<b>52</b>		
En chiffres	13	Faire résonner le « vivre ensemble » au sein des quartiers prioritaires de la ville	22	les périmètres délimités des abords	33	Le secrétariat général commun (SGC) : optimiser les compétences	42	Les réformes prioritaires	52		
<b>3. en renforçant la lutte contre les violences intra-familiales et les violences faites aux femmes</b>	<b>14</b>	Améliorer la qualité de vie par l'amélioration de l'habitat et des infrastructures en saisissant toutes les opportunités de financement	23	Le soutien à la revitalisation des centres-villes	33	La poursuite de la dématérialisation des procédures	42	Le baromètre des résultats de l'action publique	52		
Les salles dédiées	14	Les métiers du gros œuvre : action phare de la Cité de l'emploi	23	<b>2. en facilitant l'accès à la santé et en</b>		<b>IV. L'État soutien et dynamise l'économie</b>	<b>44</b>	Les Projets structurants	53		
Le T.A.C.	14	<b>3. en s'engageant au service de la réussite des plus jeunes</b>	<b>24</b>								
Le centre "Les remparts"	14										
Le B.A.R.	15										
Mise à l'abri & hébergement des victimes	15										



# PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RETROUVEZ-NOUS SUR :



Facebook @prefet90



Twitter @prefet90



Instagram @prefet90



[www.territoire-de-belfort.gouv.fr](http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr)



Préfecture du Territoire de Belfort  
1 rue Bartholdi  
90000 BELFORT